

Faits saillants du mois

N° 9 / 2018

E U M O F A

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

Dans ce numéro

En août 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté en Suède, au Portugal, au Danemark et en Norvège par rapport à août 2017, tandis qu'ils ont diminué en Belgique, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni au cours de la même période.

Au cours des 36 derniers mois, les prix moyens en première ventes de la sardine n'ont augmenté qu'en France (+ 3 %) ; ils sont restés stables en Italie et ont diminué au Royaume-Uni (– 4 %). Les prix moyens en première ventes du sprat ont diminué dans l'ensemble des pays consultés, la Suède ayant enregistré la baisse la plus forte (– 15 %).

Les prix du crabe congelé provenant de Norvège et du maquereau congelé provenant des Îles Féroé ont affiché des tendances à la hausse sur le long terme. En 2018, le prix de la sardine congelée provenant du Maroc a surtout enregistré une baisse, tandis que le prix de la sardine élaborée ou en conserve du Maroc a été erratique d'une semaine à l'autre, restant inchangé sur les trois dernières années.

Sur la période de janvier à juillet 2018, le prix de détail moyens du merlu frais pour la consommation des ménages a atteint 6,43 EUR/kg au Portugal, 7,38 EUR/kg en Espagne. Il était nettement supérieur en France (10,62 EUR/kg).

En 2017, les importations européennes de poisson et de produits de la mer provenant du Canada ont atteint 451 millions d'euros pour 59.102 tonnes, dominées par la crevette et le homard.

En 2016, le poulpe débarqué dans l'Union européenne a atteint 30.000 tonnes pour 161 millions d'euros, surtout stimulé par les débarquements en Espagne, au Portugal et en Italie.

En octobre 2018, le Canada a signé un accord international visant à empêcher la pêche non réglementée en haute mer dans l'océan Arctique.



Table des matières

Premières ventes en Europe

Sardine (France, Italie, Royaume-Uni) et sprat (Estonie, Lettonie, Suède)

Importations hors UE

Cours hebdomadaires des prix moyens à l'importation dans l'UE pour les produits sélectionnés en provenance des pays d'origine sélectionnés

Consommation

Le merlu frais en France, au Portugal et en Espagne

Études de cas

Pêche et aquaculture au Canada
Le poulpe dans l'UE

Faits saillants mondiaux

Contexte macro-économique

Carburant maritime, prix à la consommation, taux de change



Retrouvez toutes ces données, informations et bien plus, sur le site : www.eumofa.eu/fr

Suivez-nous sur Twitter :
[@EU_MARE](https://twitter.com/EU_MARE) [#EUMOFA](https://twitter.com/EUMOFA)

1 Premières ventes en Europe

Sur la période de janvier à août 2018, les 11 États membres de l'UE et la Norvège ont fourni les données des premières ventes pour 11 groupes de produits.¹

1.1 Par rapport à la même période l'année précédente

Augmentations en valeur et en volume : La valeur et le volume des premières ventes ont augmenté aux Pays-Bas, au Danemark et en Estonie. Aux Pays-Bas, les premières ventes ont augmenté de 46 % en valeur et de 108 % en volume du fait d'un approvisionnement élevé en merlan bleu et en chinchard d'Europe.

Baisses en valeur et en volume : La valeur et le volume des premières ventes ont diminué en Lettonie, au Royaume-Uni, en Belgique et en France. En Lettonie, les premières ventes ont diminué du fait de la baisse du quota 2018 de hareng par rapport à 2017. Au Royaume-Uni, les premières ventes ont diminué du fait d'approvisionnements moindres en espèces importantes, notamment le homard *Homarus*, la coquille Saint-Jacques et plusieurs espèces de mollusques parmi les principales espèces.

Table 1. JANVIER-AOÛT : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Janvier-août 2016		Janvier-août 2017		Janvier-août 2018		Évolution depuis janvier-août 2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
BE	11.119	43,37	10.268	40,76	9.041	39,26	- 12 %	- 4 %
DK	151.677	225,16	148.444	212,37	158.774	219,59	7 %	3 %
EE	33.187	7,77	29.550	6,92	31.109	7,43	5 %	7 %
FR	129.597	433,37	128.059	433,16	126.741	420,41	- 1 %	- 3 %
IT	57.491	220,40	64.187	233,28	56.745	214,88	- 12 %	- 8 %
LV	31.575	6,82	36.229	7,35	25.381	4,81	- 30 %	- 35 %
LT	1.415	0,99	1.109	1,05	1.170	0,91	5 %	- 13 %
NL	37.898	153,78	114.436	244,09	238.213	355,22	108 %	46 %
NO	1.727.244	1.410,88	1.853.432	1.379,34	2.023.491	1.390,54	9 %	1 %
PT	64,735	127,43	62.978	131,63	62.004	131,77	- 2 %	0 %
SE	76,928	56,85	49.199	41,55	86.676	50,01	76 %	20 %
UK	281.279	513,63	209.796	384,14	163.341	294,83	- 22 %	- 23 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.

*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).

¹Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, et thon et thonidés.

1.2 En août 2018

Augmentations en valeur et en volume : Les premières ventes ont augmenté en Suède, au Portugal, au Danemark et en Norvège par rapport à l'année précédente. Les premières ventes ont fortement augmenté en Suède et au Danemark, surtout du fait de l'augmentation des captures de hareng.

Baisses en valeur et en volume : Le total des premières ventes a diminué en Belgique, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. La baisse a été particulièrement forte en Lettonie, du fait d'approvisionnements moindres en petits pélagiques. En Lituanie, la baisse globale en volume a surtout été le fait d'un approvisionnement moindre en flet d'Europe.

Table 2. **AOÛT : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Août 2016		Août 2017		Août 2018		Évolution depuis août 2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
BE	1.280	5,10	1.206	5,40	1.086	4,61	- 10 %	- 15 %
DK	30.532	39,45	32.513	37,48	38.623	38,80	19 %	4 %
EE	80	0,14	400	0,21	401	0,31	0 %	47 %
FR	16.540	59,08	15.978	57,98	16.401	55,09	4 %	- 5 %
IT	6.132	26,33	6.505	27,68	6.238	26,48	- 4 %	- 4 %
LV	2.187	0,42	2.303	0,41	1.463	0,26	- 36 %	- 36 %
LT	1	< 0,01	10	0,01	6	0,01	- 42 %	- 11 %
NL	5.791	24,01	34.647	55,41	30.306	49,95	- 13 %	- 10 %
NO	125.122	102,29	105.786	90,43	111.600	101,56	5 %	12 %
PT	11.848	22,81	12.867	21,51	14.284	21,99	11 %	2 %
SE	8.789	9,95	7.484	6,37	11.877	8,14	59 %	28 %
UK	47.157	79,41	28.792	44,15	27.882	41,75	- 3 %	- 5 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.

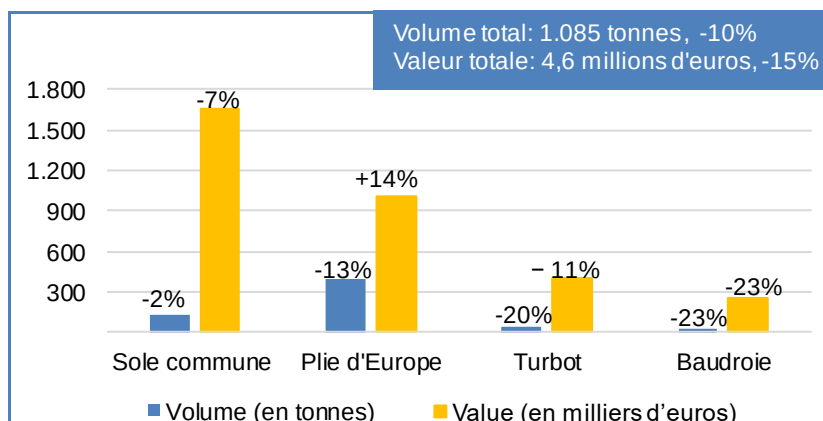
*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).

Les données les plus récentes relatives aux premières ventes pour le mois de **septembre 2018** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

1.3 Premières ventes dans les pays sélectionnés

 En **Belgique**, sur la période de **janvier à août 2018**, les premières ventes ont diminué en valeur (- 4%) et en volume (- 12 %) par rapport à la période de janvier à août 2017. La baisse en valeur a surtout été le fait de la baudroie (- 36 %), tandis que la baisse en volume a été le fait de la plie d'Europe (- 13 %) et du grondin (- 31 %). En **août 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont baissé par rapport à août 2017, surtout du fait de la sole commune et du turbot. Les plus fortes baisses du prix moyen ont été observées pour la crevette *Crangon* (- 50 %) et la raie (- 27 %).

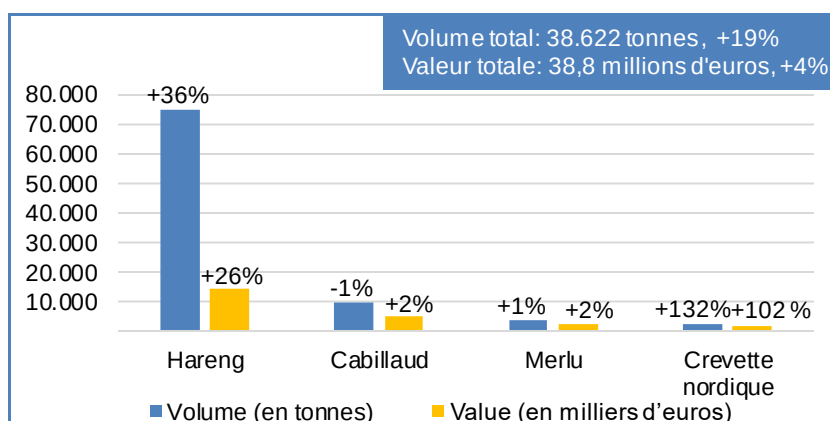
Figure 1. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE EN AOÛT 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

 Au **Danemark** sur la période de **janvier à août 2018**, les premières ventes ont augmenté en valeur (- 3 %) du fait du hareng, du cabillaud et du lieu noir, tandis qu'elles ont augmenté en volume (+ 7 %) du fait du hareng, de la moule, de la plie d'Europe et du lieu noir par rapport à la même période en 2017. En **août 2018**, les premières ventes ont augmenté grâce à un approvisionnement élevé en hareng et cette augmentation en volume du hareng a entraîné la baisse de son prix moyen (- 7 %). La plie d'Europe et la langoustine ont enregistré des augmentations de prix de respectivement 46 % et de 10 % du fait de la baisse des débarquements de respectivement - 34 % et - 23 %.

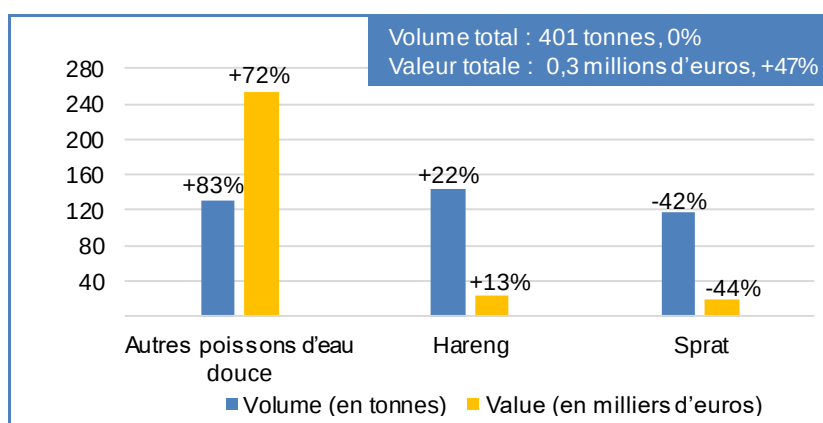
Figure 2. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK EN AOÛT 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

 Sur la période de **janvier à août 2018**, **l'Estonie** a affiché une augmentation des premières ventes tant en valeur (+ 7 %) qu'en volume (+ 5 %) du fait de débarquements élevés de sprat par rapport à la même période de l'année précédente. En **août 2018**, la valeur des premières ventes a augmenté du fait des poissons d'eau douce (surtout de la perche européenne), tandis que le volume est resté stable. Les prix moyens ont diminué de 7 % pour le hareng et de 3 % pour le sprat.

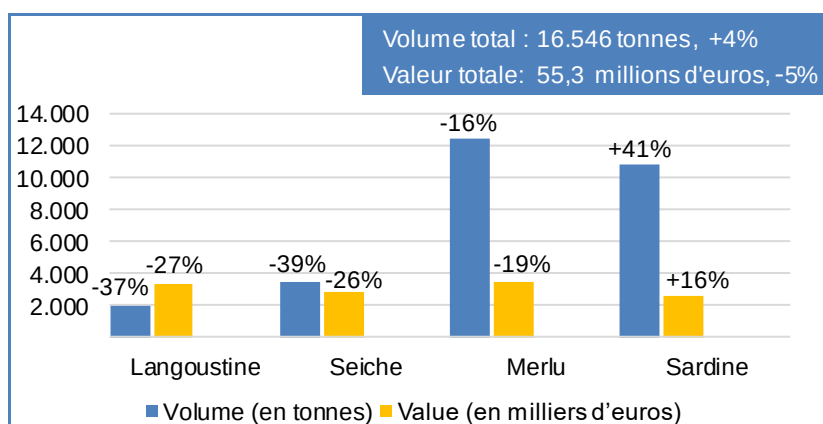
Figure 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE EN AOÛT 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

 En **France**, sur la période de **janvier à août 2018**, les premières ventes ont légèrement diminué en valeur (-3 %) et en volume (-1 %) par rapport à la même période en 2017, surtout du fait des approvisionnements moindres en merlu, en baudroie et en langoustine. En **août 2018**, les premières ventes ont diminué de 5 % en valeur du fait de la langoustine, du merlu et de la seiche, tandis que le volume a augmenté du fait de la sardine. Le prix moyen de la sardine a diminué de 17 % (pour atteindre 0,89 EUR/kg), tandis que le prix de la seiche a augmenté de 21 % (pour atteindre 6,26 EUR/kg) par rapport à août 2017.

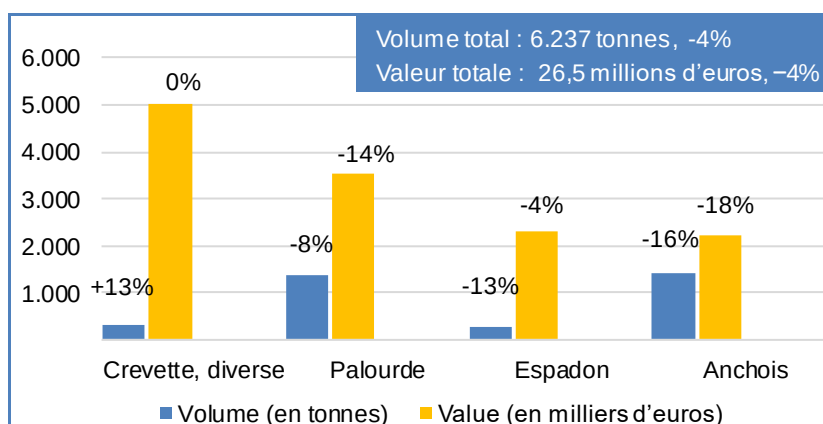
Figure 4. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE EN AOÛT 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

 En **Italie**, sur la période de **janvier à août 2018**, les premières ventes ont diminué de 8 % en valeur et de 12 % en volume. Ces baisses ont surtout été le fait de la palourde, de l'espadon et de l'anchois. En **août 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de 4 % surtout du fait de l'espadon, de la palourde et de l'anchois. Les prix moyens en première ventes de l'ensemble des espèces sont restés stables par rapport à la même période en 2017. Parmi les espèces principales, le prix moyen de l'anchois a diminué de 2 % pour atteindre 1,58 EUR/kg, tandis que le prix du maquereau a augmenté de 10 % pour atteindre 1,74 EUR/kg.

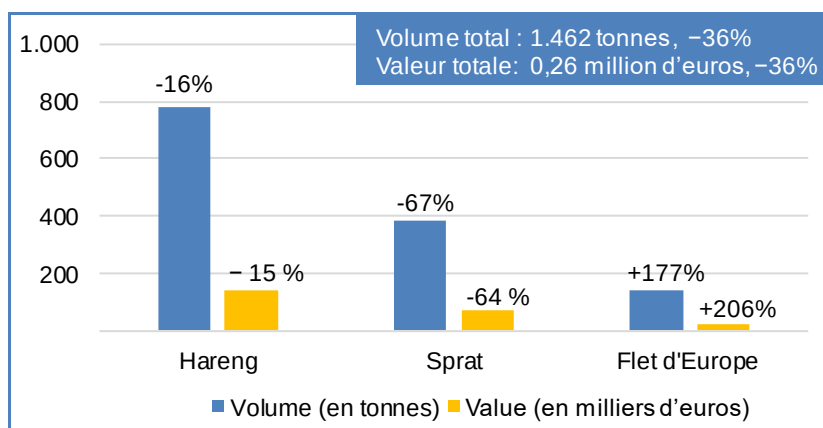
Figure 5. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE EN AOÛT 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

 En **Lettonie**, sur la période de **janvier à août 2018**, les premières ventes ont diminué tant en valeur (-35 %) qu'en volume (-30 %) par rapport à la même période en 2017. Ces baisses ont été le fait d'approvisionnements moindres en petits pélagiques (le hareng et le sprat), espèces les plus importantes en valeur et en volume. En **août 2018**, la baisse (-36 %) s'est poursuivie tant en valeur qu'en volume du fait de ces mêmes espèces. Dans l'ensemble, les prix moyens ont diminué de 1 %. Parmi les espèces principales, les prix moyens du hareng et du sprat ont augmenté de respectivement 2 % et 11 % par rapport à août 2017.

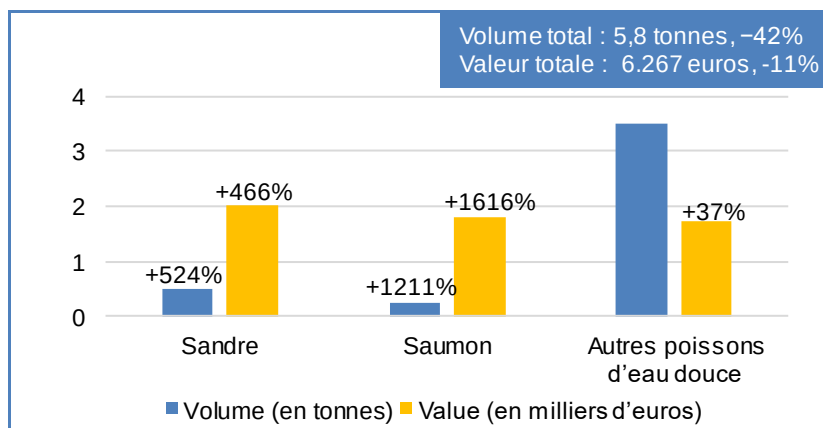
Figure 6. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE EN AOÛT 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

 En **Lituanie**, sur la période de **janvier à août 2018**, la valeur des premières ventes a diminué de 13 % du fait du cabillaud, tandis que le volume a augmenté de 5 % grâce la hausse des approvisionnements en éperlan (+ 50 %) et en hareng (+ 173 %) par rapport à la période de janvier à août 2017. En **août 2018**, des approvisionnements élevés en sandre, en saumon et autres poissons d'eau douce n'ont pas compensé la baisse globale de la valeur et le volume des premières ventes qui a été le fait du flet d'Europe et du cabillaud. Les prix moyens de l'ensemble des espèces principales ont augmenté, notamment le saumon dont le prix a augmenté de 31 %.

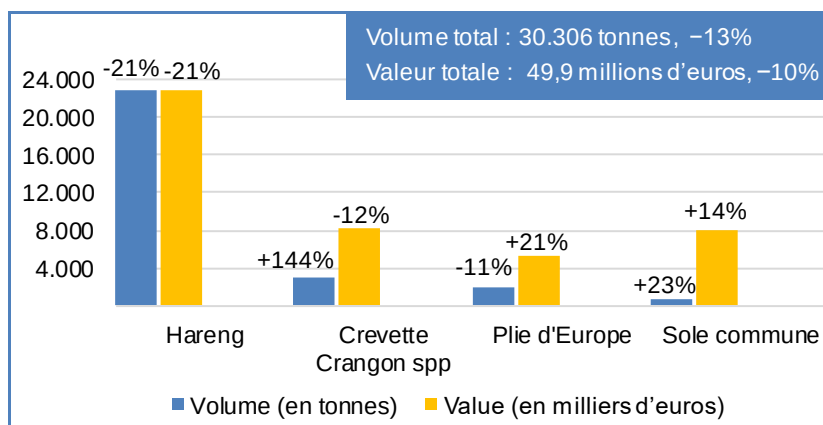
Figure 7. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE EN AOÛT 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

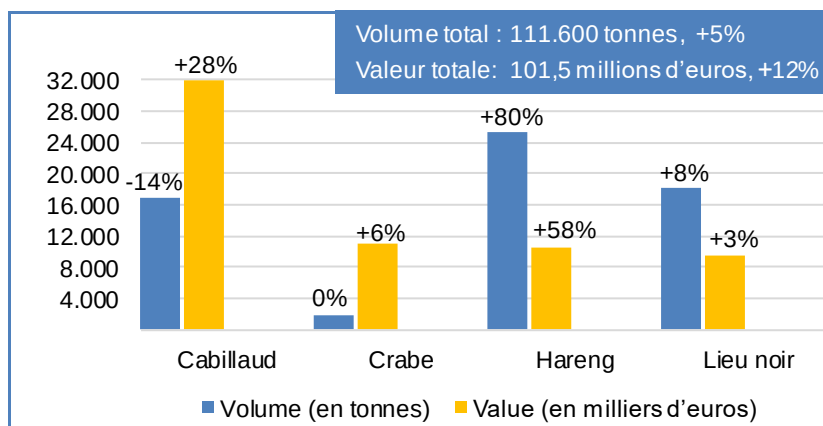
 Aux **Pays-Bas**, sur la période de **janvier à août 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont fortement augmenté de respectivement + 46 % et + 108 % du fait du merlan bleu (soit une hausse multipliée par plus de 4). En **août 2018**, tant la valeur que le volume des premières ventes ont affiché la tendance inverse, observant une baisse par rapport au même mois en 2017, principalement du fait d'un approvisionnement moindre en hareng. Parmi les espèces principales, la crevette *Crangon* a enregistré une baisse du prix moyen de 64 %, tandis que le prix de la plie d'Europe a augmenté de 35 %.

Figure 8. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PAYS-BAS EN AOÛT 2018**



 En **Norvège**, sur la période de **janvier à août 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de respectivement 1 % et 9 %, surtout du fait du hareng, du merlan bleu et du maquereau. En **août 2018**, tant la valeur que le volume des premières ventes ont augmenté par rapport à août 2017. Les augmentations en valeur ont été le fait du hareng, du lieu noir, du crabe et du cabillaud. L'augmentation des premières ventes en volume a surtout été le fait du hareng, affichant une hausse de 11.200 tonnes par rapport à août 2017. Globalement, les prix moyens ont augmenté de 6 %. Parmi les espèces principales, le merlan bleu a augmenté de 58 % et le cabillaud de 49 %.

Figure 9. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE EN AOÛT 2018**

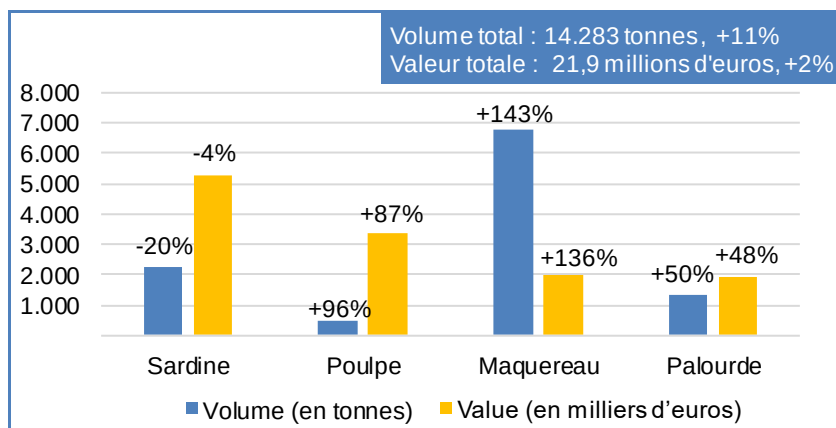


Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).



Au **Portugal**, sur la période de **janvier à août 2018**, la valeur de première vente est restée stable tandis que le volume a diminué de 2 % du fait des débarquements moindres de chinchard, de sardine et d'anchois. En **août 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté du fait du poulpe, du maquereau et de la palourde. La baisse globale du prix moyen (- 8 %) a été le fait d'une baisse du prix moyen du maquereau (- 3 %) et de l'anchois (- 19 %) par rapport à août 2017. Parmi les espèces principales, le chinchard d'Europe et la sardine ont enregistré des hausses du prix moyen de respectivement 62 % et 20 %.

Figure 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL EN AOÛT 2018**

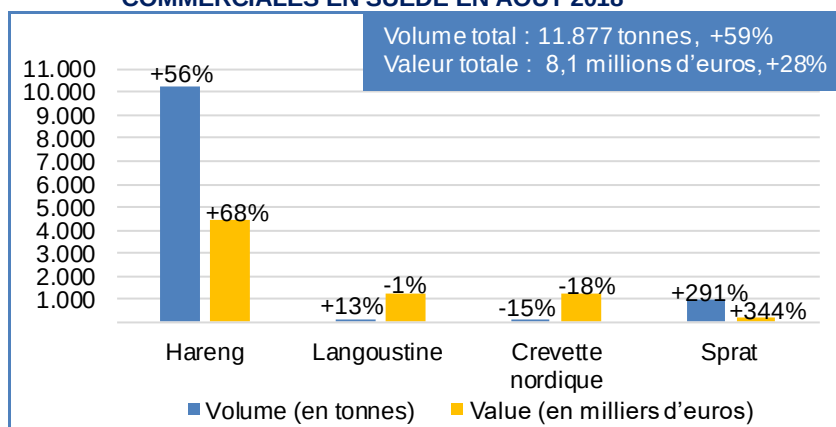


Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).



En **Suède**, au cours de la période de **janvier à août 2018**, les premières ventes ont augmenté en valeur (+ 20 %) et en volume (+ 76 %). Cette hausse a surtout été le fait du hareng et du sprat, dont les captures ont augmenté. En **août 2018**, la hausse de la valeur et du volume des premières ventes de hareng et de sprat a contribué à la hausse globale. Parmi les espèces principales, les premières ventes ont surtout concerné la langoustine et la crevette nordique. Parmi les principales espèces, le prix moyen du cabillaud a augmenté de 55 % (soit 3,27 EUR/kg).

Figure 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE EN AOÛT 2018**

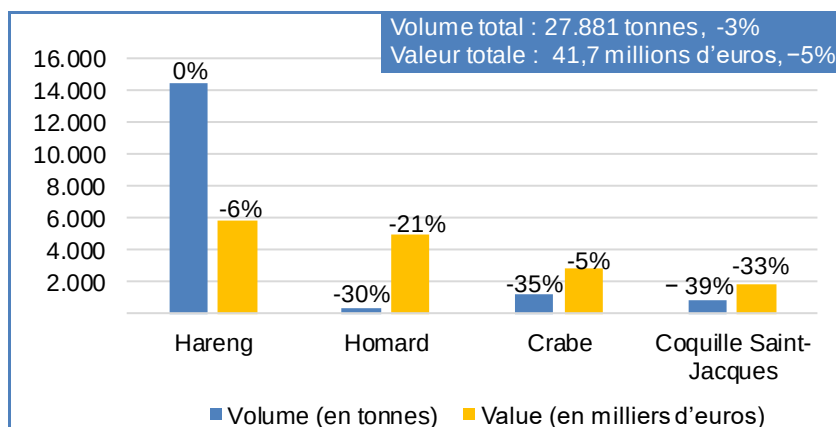


Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).



Au **Royaume-Uni**, sur la période de **janvier à août 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de plus de 20 %, surtout du fait du maquereau, de la coquille Saint-Jacques et du merlu. En **août 2018**, les premières ventes ont poursuivi leur tendance à la baisse, bien que dans une moindre mesure par rapport à août 2017. Les principales espèces ayant contribué à la baisse étaient le homard *Homarus* spp., la coquille Saint-Jacques, le crabe et le hareng. Globalement, le prix moyen de l'ensemble des espèces a diminué de 2 %, notamment pour l'églefin (- 16 %) et le merlu (- 16 %).

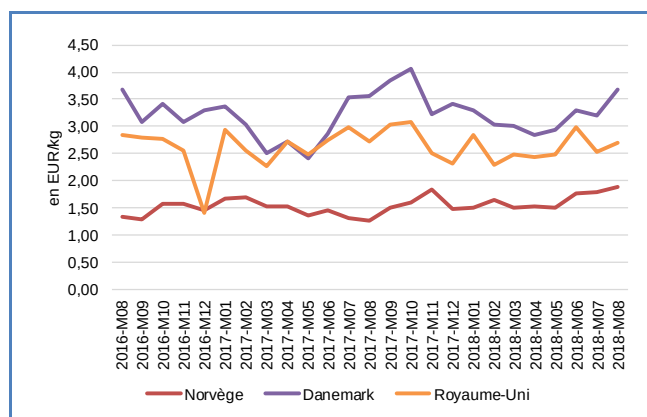
Figure 12. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI EN AOÛT 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

1.4 Comparaison des prix en première vente des espèces sélectionnées dans les pays sélectionnés

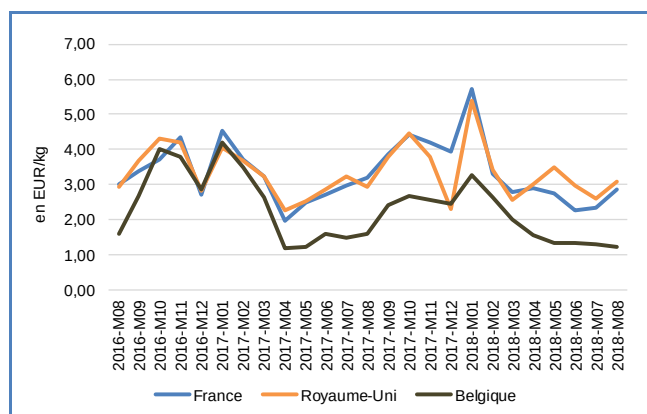
Figure 13. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DE CABILLAUD AU DANEMARK, EN NORVÈGE ET AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

En Europe, les premières ventes de **cabillaud** ont surtout lieu en **Norvège**, suivie par le **Danemark** et le **Royaume-Uni**, représentant ensemble 98,7 % du total des débarquements en volume enregistrés jusqu'en août 2018. Dans ces pays, en **août 2018**, les prix moyens en première vente étaient de 1,89 EUR/kg en Norvège (soit + 6 % par rapport à juillet 2018 et + 49 % par rapport à août 2017), de 3,68 EUR/kg au Danemark (soit + 15 % par rapport à juillet 2018 et + 3 % par rapport à août 2017) et de 2,69 EUR/kg au Royaume-Uni (soit + 7 % par rapport à juillet 2018 et – 1 % par rapport à août 2017). Globalement, les prix en première vente ont augmenté en Norvège au cours des deux dernières années, sans afficher de tendance forte au Danemark ou au Royaume-Uni au cours de cette période.

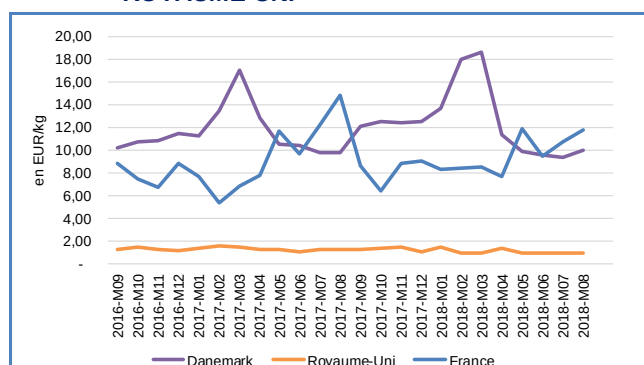
Figure 14. **PRIX EN PREMIÈRES VENTES DE CARDINE FRANCHE EN BELGIQUE, EN FRANCE ET AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

Dans l'UE, les premières ventes de **cardine franche** ont surtout eu lieu en **France**, au **Royaume-Uni** et en **Belgique**, représentant ensemble une part de 96,4 % du total des premières ventes en 2018. Dans ces pays, en **août 2018** les prix moyens en première vente étaient de 2,85 EUR/kg en France (soit + 22 % par rapport à juillet 2018 et – 11 % par rapport à août 2017), de 3,07 EUR/kg au Royaume-Uni (soit + 19 % par rapport à juillet 2018 et + 5 % par rapport à août 2017) et de 1,21 EUR/kg en Belgique (soit + 8 % par rapport à juillet 2018 et + 25 % par rapport à août 2017). En Belgique, bien que le prix de la cardine franche soit toujours nettement inférieur par rapport aux pays voisins, la tendance du prix sur les trois marchés a été similaire. En effet, elle atteint généralement un pic pendant l'hiver et les niveaux les plus bas en été, correspondant sommairement à l'approvisionnement. Au cours des deux dernières années, les prix ont affiché une baisse générale dans chacun des pays consultés.

Figure 15. **PRIX EN PREMIÈRES VENTES D'ANGUILLE AU DANEMARK, EN FRANCE ET AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

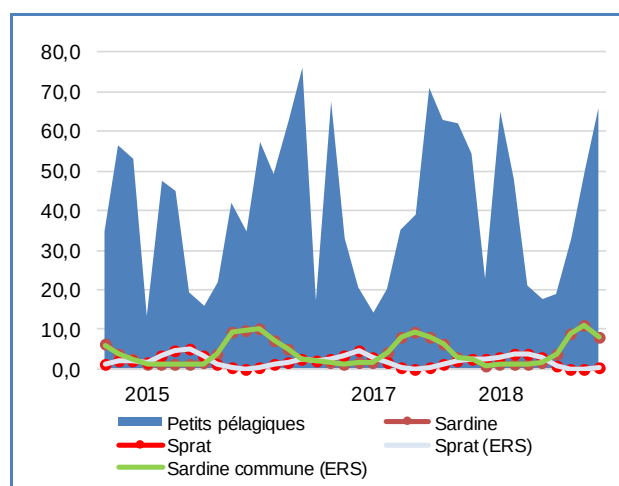
En Europe, les premières ventes d'anguille ont surtout eu lieu au Danemark, suivi par le Royaume-Uni et la France, représentant ensemble 84% du volume total des premières ventes enregistré jusqu'en août 2018. Dans ces pays, en **août 2018**, les prix moyens en première vente étaient de 9,94 EUR/kg au Danemark (soit – 7% par rapport à juillet 2018 et – 2 % par rapport à août 2017), de 0,90 EUR/kg au Royaume-Uni (soit – 5 % par rapport à juillet 2018 et – 29 % par rapport à août 2017) et de 11,72 EUR/kg en France (soit + 10 % par rapport à juillet 2018 et – 21 % par rapport à août 2017). Chaque année, le Danemark, premier fournisseur de l'UE, enregistre un pic sur la période d'octobre à novembre. Cependant, les prix ne sont pas étroitement associés à l'approvisionnement. L'approvisionnement en anguille, une espèce gravement menacée, est soumis à une réglementation européenne stricte.

1.5. Groupe de produits du mois : Petits pélagiques

En août 2018, le groupe de produits **petits pélagiques** a occupé le 3^{ème} rang en valeur et le 1^{er} rang en volume parmi les 11 groupes de produits². Les premières ventes de petits pélagiques ont atteint 65,8 millions d'euros et 99.089 tonnes, soit une baisse de 7 % en valeur et une augmentation de 3 % en volume par rapport aux premières ventes en août 2017. Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée pour les petits pélagiques a été enregistrée en novembre 2016, lorsqu'elle a atteint plus de 75 millions d'euros.

Le groupe de produits des petits pélagiques comprend huit des principales espèces commerciales : l'anchois, le hareng, le chinchard, les autres chinchards, le maquereau, les petits pélagiques divers, la sardine et le sprat. Au niveau des espèces (système ERS)³, la sardine et le sprat ont représenté ensemble 17 % de la valeur des premières ventes de petits pélagiques sur la période de janvier à août 2018⁴.

Figure 16. **COMPARAISON DE LA VALEUR DES PREMIÈRES VENTES AU NIVEAU DES GROUPES DE PRODUITS, DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES ET DU SYSTÈME ERS POUR LES PAYS DÉCLARANTS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

*La Norvège est exclue du fait d'un niveau limité des données relatives aux espèces au niveau ERS.

² Le tableau 1.2 de l'annexe donne plus d'informations sur les groupes de produits.

³ Espèces indiquées au niveau du système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS, *Electronic Reporting System*), élaboration s'appuyant sur les codes alpha-3 de la FAO.

⁴ Le tableau 1.3 de l'annexe montre la classification des principales espèces commerciales du groupe de produits des petits pélagiques.

1.6. Zoom sur la sardine commune



La sardine commune (*Sardina pilchardus*), l'espèce la plus largement répandue dans les eaux européennes, est une espèce pélagique migratoire. Le jour, elle vit à des profondeurs entre 25 et 55 mètres et se rapproche de la surface pendant la nuit (entre 10 et 35 cm). Cette espèce a une croissance rapide et commence à se reproduire vers l'âge de un ou deux ans. Elle possède un taux de fécondité élevé et peut atteindre entre 25 cm de long. Elle vit en moyenne de 10 à 12 ans. L'espèce se nourrit principalement de plancton et de crustacés. La sardine est répartie dans l'Atlantique Nord-Est, de la Norvège et de l'Écosse jusqu'au Sénégal. On la trouve également en mer Méditerranée et en mer Noire.

L'espèce fraie entre 20 et 25 m de la côte, voire jusqu'à 100 km au large. La ponte a lieu tout au long de l'année : entre avril et juin dans la Manche, en août en mer du Nord et en mer Noire, de septembre à mai au large des côtes européennes de la mer Méditerranée, et entre novembre et juin au large des côtes africaines de la mer Méditerranée⁵.

La sardine est surtout capturée à la senne tournante et au chalut pélagique, ainsi que par les flottes de pêche artisanale. Deux stocks sont pris en compte dans les eaux atlantiques de l'UE : le stock septentrional (sous-régions VII et VIIIa, b, d du CIEM) surtout exploité par la France et l'Espagne, et le stock du sud (sous-région VIIIc et Division IXa du CIEM), exploité par l'Espagne et le Portugal. La sardine est importante pour le secteur de la pêche et pour l'industrie de la transformation (à savoir l'industrie de la conserve) dans ces pays⁶.

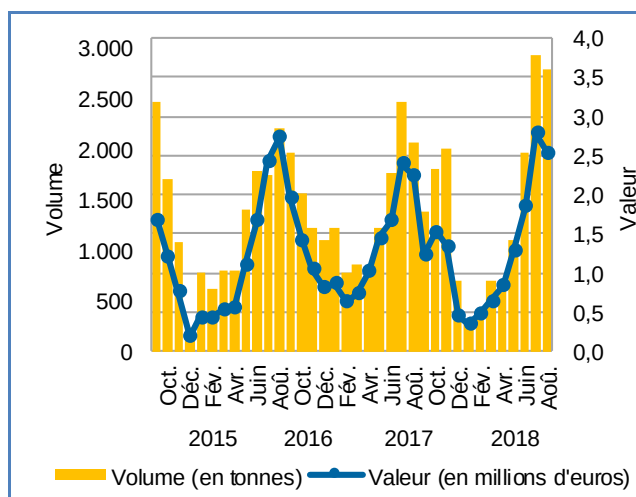
Les stocks de sardine ne sont pas soumis à des TAC ou des quotas de pêche. Les mesures de gestion pour le stock septentrional incluent des mesures techniques et des limites sur les licences aux senneurs dans les eaux françaises. Les mesures de gestion pour le stock du sud incluent des mesures techniques et des limitations d'effort de pêche et de captures. Dans l'Union européenne, la taille minimale de débarquement est fixée à 11 cm. La sardine est capturée tout au long de l'année, avec des pics en été.⁷

Sur le marché, la sardine est surtout présentée fraîche, en conserve et congelée. Elle est également commercialisée séchée, salée et fumée.

Pays sélectionnés

En **France**, sur la période de janvier à août 2018, les premières ventes de sardine commune ont diminué de 2 % en valeur et de 3 % en volume par rapport à la même période en 2017. La valeur a augmenté de 9 % et le volume de 6 % par rapport à la période de janvier à août 2016. En août 2018, la valeur des premières ventes a augmenté de 13 % et le volume a diminué de 35 % par rapport au même mois l'année précédente. Plus de 50 % des ventes de sardine commune ont été enregistrées dans les ports de Douarnenez, de Lorient et de Saint-Guénolé.

Figure 17. **SARDINE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE**



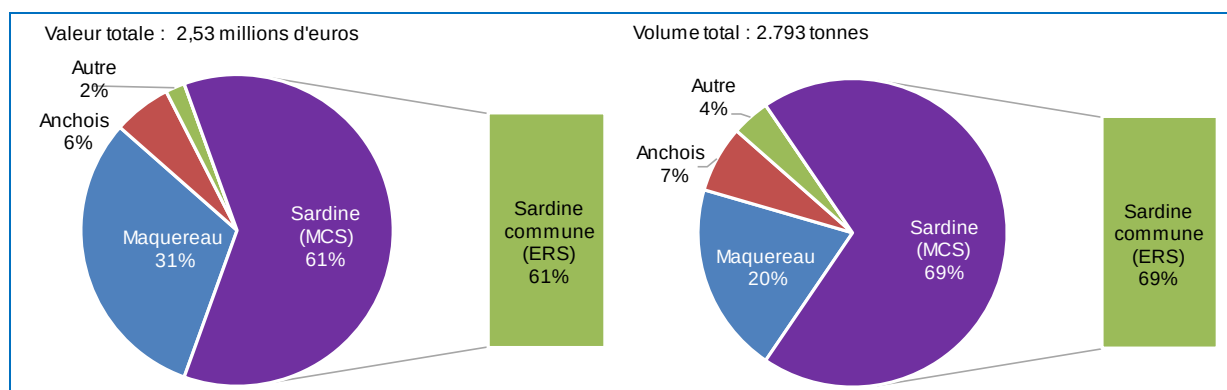
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

⁵ <http://www.fao.org/fishery/species/2910/en>

⁶ <http://www.fao.org/fishery/species/2910/en>

⁷ RÈGLEMENT (UE) 850/98 DU CONSEIL, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:01998R0850-20140101&from=EN>

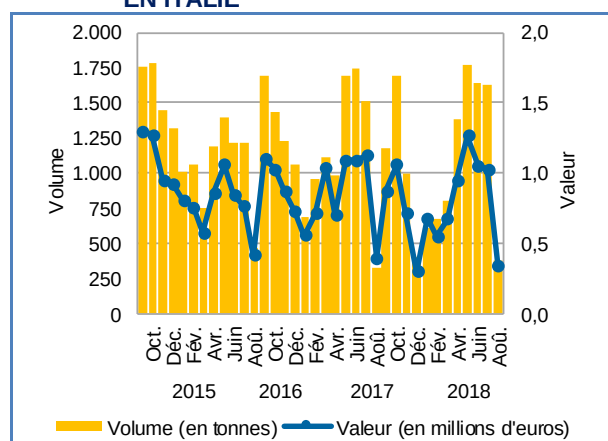
Figure 18. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE PETITS PÉLAGIQUES EN FRANCE EN AOÛT 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

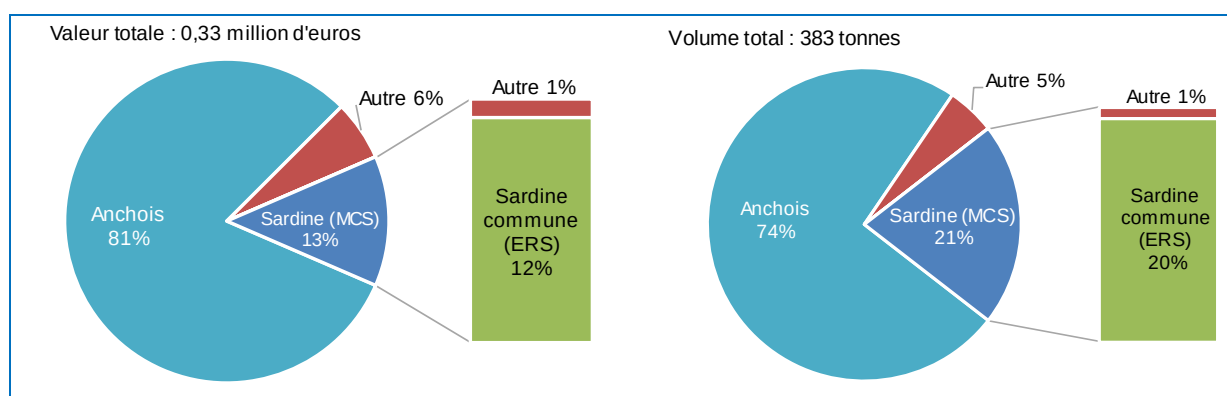
En **Italie**, sur la période de janvier à août 2018, les premières ventes de sardine commune ont diminué de 3 % en valeur et de 1 % en volume par rapport à la même période en 2017. Toutefois, la tendance s'est inversée par rapport à 2016. En effet, la valeur et le volume des premières ventes ont tous deux augmenté de 7 %. En août 2018, la valeur a augmenté de 8 % et le volume de 39 % par rapport à août 2017. Chioggia, Cesenatico et Porto Garibaldi font partie des ports les plus importants enregistrant les premières ventes les plus élevées. En 2018, 57 % des premières ventes ont eu lieu dans ces ports.

Figure 19. **SARDINE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

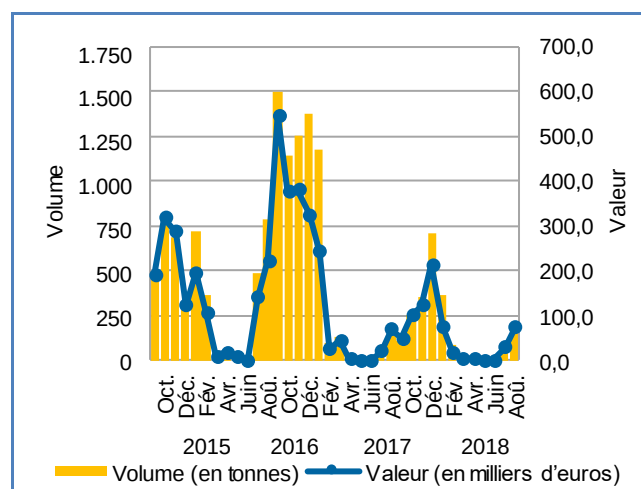
Figure 20. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE PETITS PÉLAGIQUES EN ITALIE EN AOÛT 2018
(EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

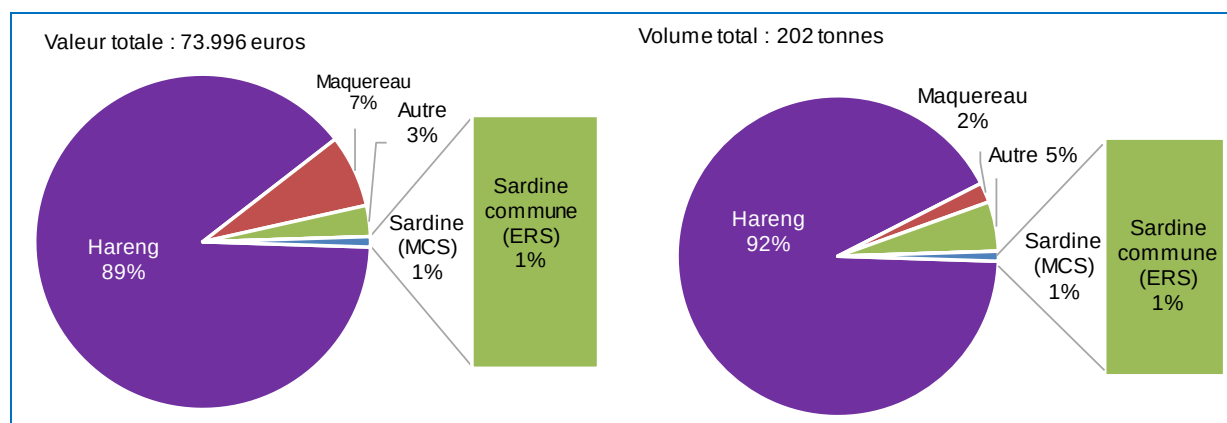
Au **Royaume-Uni**, sur la période de janvier à août 2018, la valeur et le volume des premières ventes de sardine commune ont enregistré de fortes baisses par rapport aux mêmes périodes en 2017 (- 51 % en valeur et - 55 % en volume) et en 2016 (- 71 % en valeur et - 70 % en volume). Le volume total des premières ventes vendu au Royaume-Uni est le plus faible parmi les pays analysés. Le volume des premières ventes le plus élevé a été enregistré en septembre 2016, avec 1.542 tonnes. En août 2018, la valeur a augmenté de 8 % et le volume de 39 % par rapport à août 2018. Au Royaume-Uni, Newlyn, Mevagissey et Plymouth étaient les ports les plus importants en valeur des premières ventes.

Figure 21. **SARDINE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

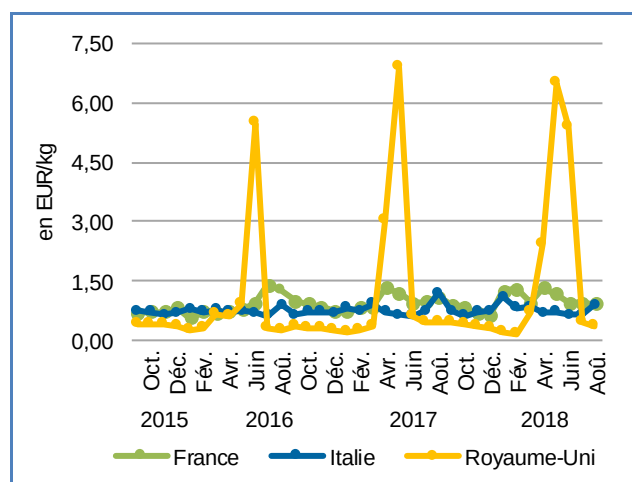
Figure 22. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE PETITS PÉLAGIQUES AU ROYAUME-UNI EN AOÛT 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

Évolution du prix

Figure 23. **SARDINE COMMUNE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

Nous avons parlé de la **sardine commune** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : France (8/2017), Grèce (MH8/2017, 3/2016 et juillet 2013), Italie (8/2017), Portugal (5/2015 et février 2013).

Consommation : France (1/2018), Grèce (3/2015), Portugal (1/2018, 1/2016 et 3/2015), Espagne (1/2018, 1/2016 et 3/2015), Royaume-Uni (3/2015).

Thème du mois : Le marché de la sardine dans l'UE (6/2016).

Au cours des 36 derniers mois, les prix moyens en première ventes de sardine commune n'ont augmenté qu'en France (+ 3 %), ils sont restés stables en Italie et ont diminué au Royaume-Uni (– 4 %). Les prix les plus élevés ont été observés au Royaume-Uni (1,15 EUR/kg), suivi par la France (0,92 EUR/kg) et l'Italie (0,75 EUR/kg).

En **France**, au cours des 8 premiers mois de 2018, le prix moyen était de 1,00 EUR/kg, soit une hausse de 1 % par rapport à la période de janvier à août 2017 et de 2 % par rapport à 2016. Au cours de cette période de trois ans, le prix a atteint un pic en juillet 2016 (1,39 EUR/kg), lorsque 1.745 tonnes ont été vendues. Le volume le plus élevé a été enregistré en juillet 2018, lorsque 2.924 tonnes ont été vendues pour 0,96 EUR/kg. Le prix moyen le plus faible a été enregistré en janvier 2016, lorsque 786 tonnes ont été vendues pour 0,56 EUR/kg.

En **Italie**, sur la période de janvier à août 2018, le prix moyen était en légère baisse (– 1 %) par rapport à la même période en 2017, tandis qu'il est resté similaire par rapport à la même période en 2016. Sur une période de trois ans, le prix le plus élevé a été enregistré en août 2018, lorsqu'il a atteint 1,20 EUR/kg pour un volume de 326 tonnes. Le prix le plus faible a été enregistré en octobre 2017, à 0,62 EUR/kg.

Au **Royaume-Uni**, sur la période de janvier à août 2018, le prix moyen (0,27 EUR/kg) a été le plus faible parmi les pays analysés. En mai 2017, les prix ont enregistré un pic, lorsqu'ils ont atteint 6,91 EUR/kg pour 200 kg, tandis que le prix le plus faible (0,17 EUR/kg) a été observé en février, lorsque 92 tonnes ont été vendues.

1.7. Zoom sur le sprat



Le sprat (*Sprattus sprattus*) est une espèce marine pélagique vivant en banc dans les zones côtières. Sa durée de vie est courte et l'espèce tolère les eaux à faible salinité. Il se nourrit de zooplancton. Le sprat migre vers les zones de ponte au printemps et en été ; il se déplace de nuit à la surface de l'eau. La ponte peut avoir

lieu toute l'année, à proximité de la côte, voire jusqu'à 100 km de la côte⁸. Le sprat est présent de l'Atlantique Nord-Est (de la mer du Nord et la mer Baltique au sud du Maroc), en mer Méditerranée et en mer Noire.

Le sprat est une espèce importante pour les pêches en mer du Nord et en mer Baltique. Il est capturé par des chalutiers pélagiques utilisant des filets à petite maille. Le sprat du stock de la mer Baltique a une plus grande durée de vie que celui du stock de la mer du Nord. Le sprat est soumis à un total admissible de captures (TAC), réparti entre 12 États membres (en mer du Nord et en mer Baltique)⁹.

⁸ <http://www.fao.org/fishery/species/2102/en>

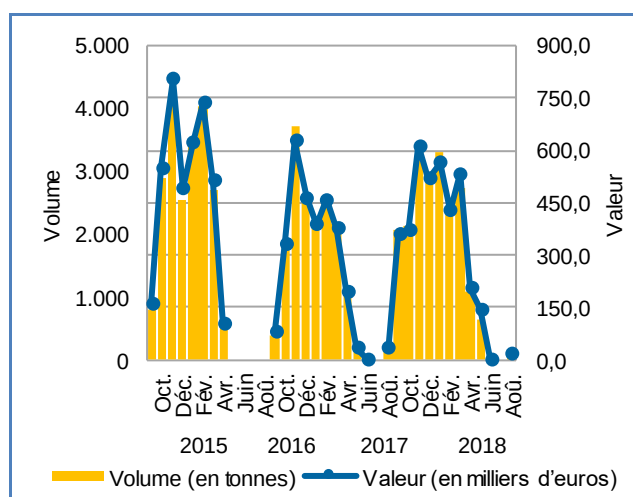
⁹ RÈGLEMENT DU CONSEIL (UE), 2017/127, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017R0127&from=EN>

Le sprat représente la majeure partie des matières premières utilisées par le secteur de la transformation. Sur le marché, il est surtout présenté en conserve et fumé et dans une moindre mesure, frais (poisson entier). Au Danemark et en Suède, il est surtout utilisé pour la production de farine de poisson et d'huile de poisson.

Pays sélectionnés

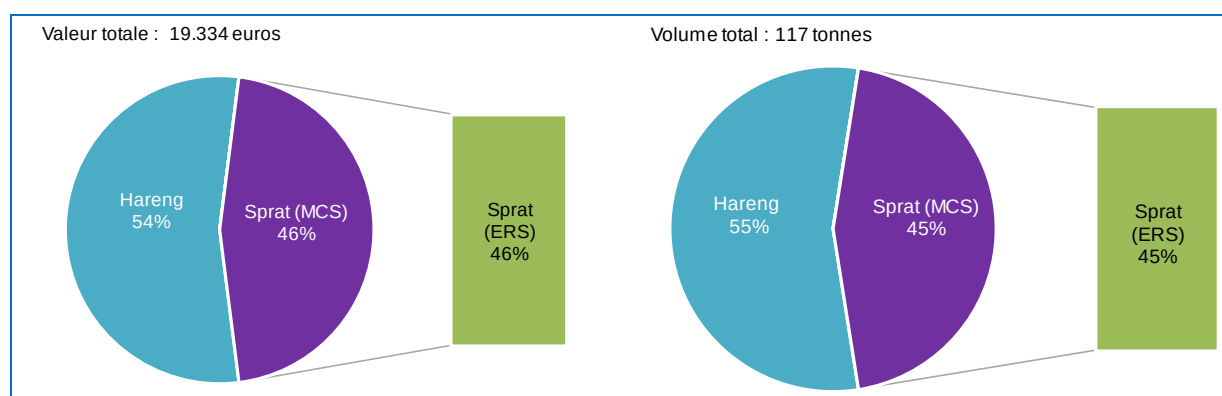
En **Estonie**, sur la période de **janvier à août 2018**, la valeur et le volume des premières ventes de sprat ont fortement augmenté de respectivement 28 % et 24 % par rapport à la même période en 2017. Sur la période de **janvier à août 2016**, les premières ventes étaient plus élevées en valeur (+ 4%) et en volume (+ 3%) par rapport à 2018. En août 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de 50 % par rapport au même mois l'année précédente. Aucune capture n'a été enregistrée au cours de la période estivale de mai à août du fait de la saisonnalité de la pêche. La chair du poisson est plus tendre dans les eaux chaudes, ce qui diminue fortement la qualité. Aucune pêcherie ne cible le sprat au cours de cette période. L'ensemble des premières ventes de sprat a été enregistré dans les ports de Liu Kalatsehh, de Paldiski Lõunasadam et de Haapsalu.

Figure 24. **SPRAT : PREMIÈRES VENTES EN ESTONIE**



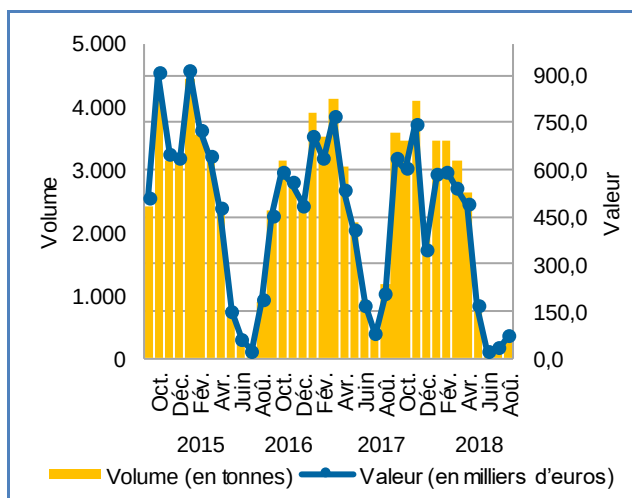
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

Figure 25. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE PETITS PÉLAGIQUES EN ESTONIE EN AOÛT 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

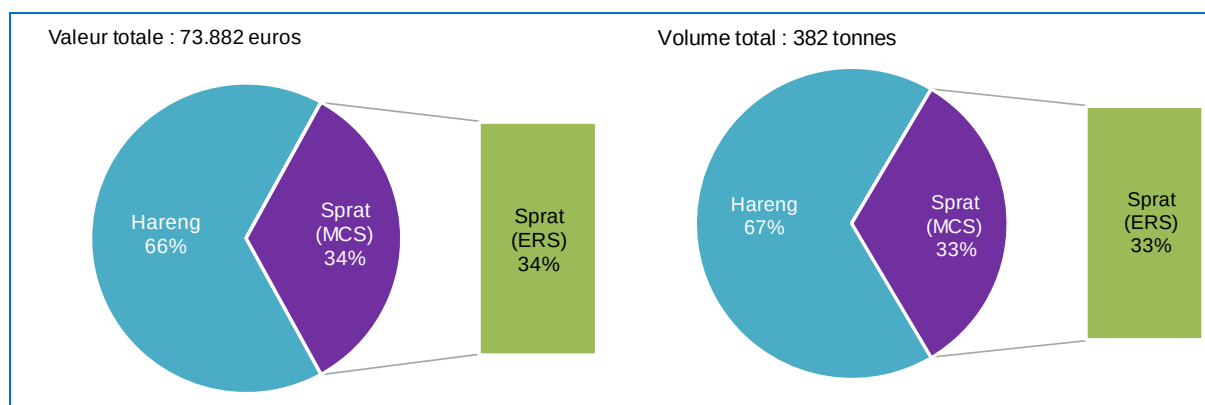


Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

En **Lettonie**, sur la période de **janvier à août 2018**, les premières ventes de sprat ont diminué tant en valeur (– 29 %) qu'en volume (– 26 %) par rapport à la même période en 2017. Une tendance similaire a été observée en 2016, bien que dans une moindre mesure. En août 2018, la valeur et le volume des premières ventes étaient inférieurs de plus de 60 % par rapport à août 2017. À l'instar de l'Estonie, aucune capture n'a été enregistrée pendant l'été du fait de la saisonnalité de la pêche. Plus de 90 % de la valeur des premières ventes de sprat a été enregistré dans les ports de Liepaja et de Ventspils, en mer Baltique.

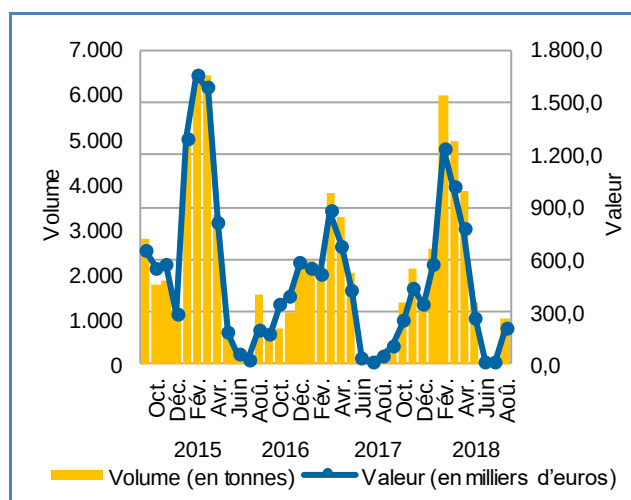
Figure 26. **SPRAT : PREMIÈRES VENTES EN LETTONIE**

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

Figure 27. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE PETITS PÉLAGIQUES EN LETTONIE EN AOÛT 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

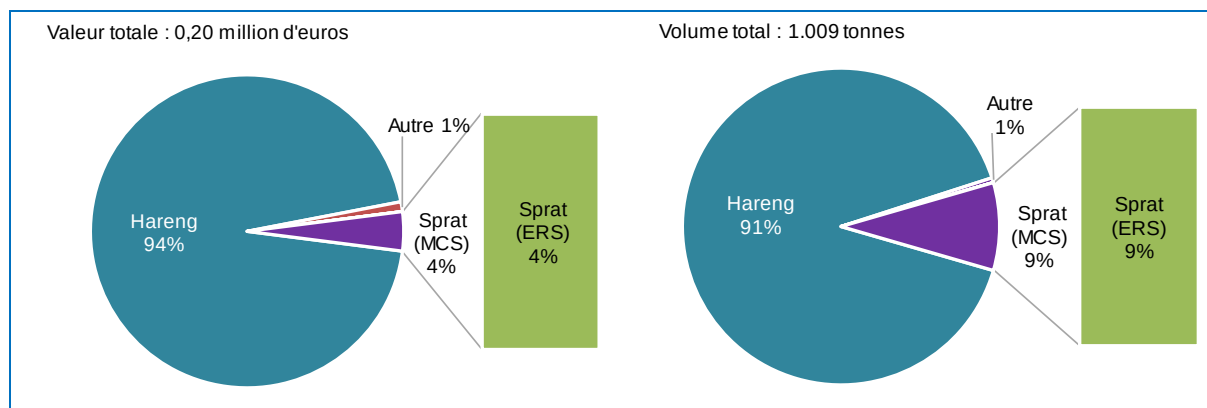
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

En **Suède**, sur la période de janvier à août 2018, les premières ventes de suède ont augmenté en valeur de 31 % et en volume de 41 %. La tendance s'est inversée par rapport à 2016, lorsque les premières ventes étaient inférieures d'environ 30 % en valeur et de 16 % en volume. En août 2018, les premières ventes ont triplé du fait de l'ouverture précoce de la pêche au sprat par rapport à août 2017. Les débarquements les plus importants (6.411 tonnes) ont été enregistrés en mars 2016. En Suède, la pêche au sprat est saisonnière, affichant un creux pendant l'été et un pic en hiver.

Figure 28. **SPRAT : PREMIÈRES VENTES EN SUÈDE**

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

Figure 29. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE PETITS PÉLAGIQUES EN SUÈDE EN AOÛT 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

Évolution du prix

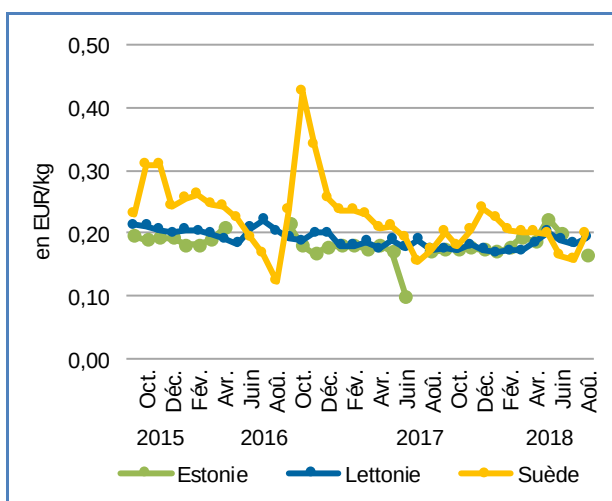
Globalement, au cours des trois dernières années, le prix moyen du sprat a diminué dans l'ensemble des pays consultés, la baisse la plus forte ayant été enregistrée en Suède (-15 %). Des prix légèrement plus élevés ont été observés en Suède (0,22 EUR/kg), par rapport à la Lettonie (0,19 EUR/kg) et l'Estonie (0,18 EUR/kg).

En **Estonie**, le volume des captures était le plus faible parmi les pays consultés. Au cours de la période de huit à neuf mois de 2018, le prix moyen en première ventes (0,18 EUR/kg) a augmenté de 3 % par rapport à 2017 mais a diminué de 1 % par rapport à 2016. Le prix le plus élevé a été enregistré en mai 2018 (0,22 EUR/kg pour 654 tonnes débarquées), tandis que le prix le plus faible a été enregistré en juin 2017, lorsqu'un volume de seulement 4 tonnes de sprat a été vendu à 0,10 EUR/kg du fait de la basse qualité du poisson au cours de cette période.

En **Lettonie**, sur la période de janvier à août 2018, le prix moyen du sprat (0,18 EUR/kg) était inférieur de 3 % par rapport à l'année précédente et de 12 % par rapport à 2016. La pêche du sprat atteint un pic en hiver. Le prix le plus élevé a été enregistré en janvier 2016, lorsque 4.437 tonnes ont été vendues à un prix de 0,21 EUR/kg, tandis que le volume des premières ventes le plus faible a été observé en juillet 2016, lorsque 99 tonnes ont été vendues au prix le plus élevé (0,22 EUR/kg).

Parmi les pays consultés, au cours des huit premiers mois de 2018, le volume de captures le plus élevé a été enregistré en **Suède**. Le prix moyen de sprat (0,20 EUR/kg) était inférieur de 7 % par rapport à 2017 et de 15 % par rapport à 2016. Sur la période de trois ans, les prix ont atteint un pic en octobre 2016 (0,42 EUR/kg), du fait d'un volume vendu moindre (796 tonnes) au cours de la période observée. Le prix le plus faible a été enregistré en juillet 2017, avec 55 tonnes vendues à 0,15 EUR/kg.

Figure 30. SPRAT : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/10/2018).

Nous avons parlé du sprat dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

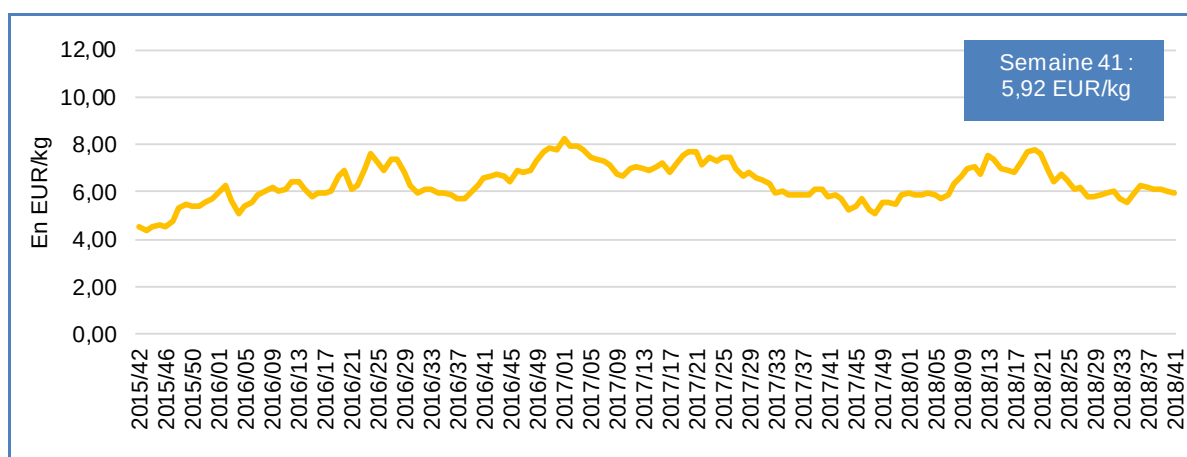
Premières ventes : Estonie (4/2017), Lettonie (4/2017, 5/2016, 5/2015 et 5/2014), Suède (4/2017, 3/2015 et février 2013).

2 Importations hors UE

Chaque mois, les prix hebdomadaires à l'importation hors UE (soit les valeurs unitaires moyennes par semaine, en EUR/kg) sont étudiés pour 9 espèces. Chaque mois, les trois espèces les plus importantes en valeur et en volume sont étudiées : le saumon atlantique provenant de Norvège, le lieu d'Alaska provenant de Chine et la crevette tropicale (genre *Penaeus*) provenant d'Équateur. Trois autres espèces changent tous les mois. La présente publication des Faits saillants du mois se concentre sur la sardine élaborée ou en conserve, les « autres » foies, œufs et laitances de poissons, et le crabe congelé. Trois autres espèces sont également examinées mensuellement dans le groupe de produits sélectionné. Ce mois-ci, il s'agit du maquereau congelé, du hareng frais et de la sardine élaborée ou en conserve.

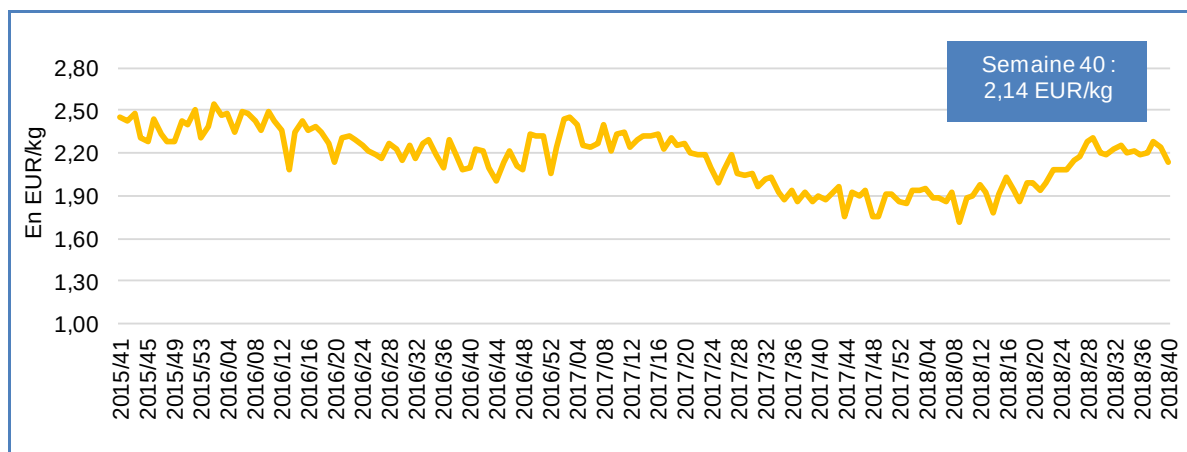
Au cours des dernières semaines de 2018, le prix à l'importation de l'UE de **saumon atlantique** frais entier (*Salmo salar*, code NC 03021400) importé de **Norvège** est resté bas, diminuant considérablement par rapport aux pics atteints en mai 2018. Au cours de la **semaine 41** de 2018 (la deuxième semaine d'octobre), le prix (5,92 EUR/kg) a diminué de 1,5 % par rapport à la semaine précédente et de 24 % par rapport au pic (7,75 EUR/kg) enregistré au cours de la semaine 20 de 2018. Le prix à l'importation est fortement associé aux évolutions du volume des importations : au cours des semaines de 25 à 41, le volume hebdomadaire moyen était de 13.696 tonnes, soit 15 % de plus qu'au cours des semaines de 9 à 24, tandis que le prix hebdomadaire moyen sur ces deux périodes était inférieur de 15 %.

Figure 31. **PRIX À L'IMPORTATION DU SAUMON ATLANTIQUE FRAIS ENTIER PROVENANT DE NORVÈGE**



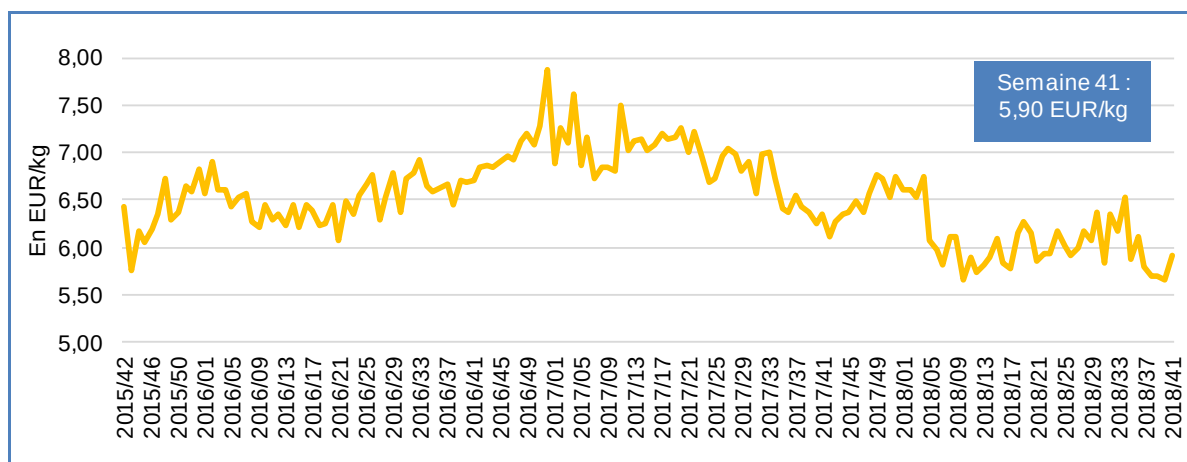
Source : Commission européenne (mis à jour le 12/10/2018).

Au cours de la **semaine 40** de 2018, le prix hebdomadaire des filets congelés de **lieu d'Alaska** (*Theragra chalcogramma*, code NC 03047500) importés de **Chine** a diminué pour atteindre 2,14 EUR/kg (la première semaine d'octobre la dernière semaine complète), soit une baisse de 5 % par rapport à la semaine précédente et de 8 % par rapport à la hausse récente au cours de la semaine 29 (2,31 EUR/kg). Cependant, dernièrement, les prix sont restés nettement supérieurs au cours des mois d'hiver de 2017-2018, lorsque le prix moyen a diminué pour atteindre 1,71 EUR/kg pendant la semaine 9 de 2018. Depuis 2016, au cours des 41 premières semaines de chaque année, les prix hebdomadaires moyens et les volumes moyens diminuent. Toutefois, une inversion des prix sur le long terme semble avoir été observée. Si elle continue au cours de 2018, elle marquera le premier redressement important depuis au moins 2015.

Figure 32. **PRIX À L'IMPORTATION DE FILETS CONGELÉS DE LIEU D'ALASKA PROVENANT DE CHINE**

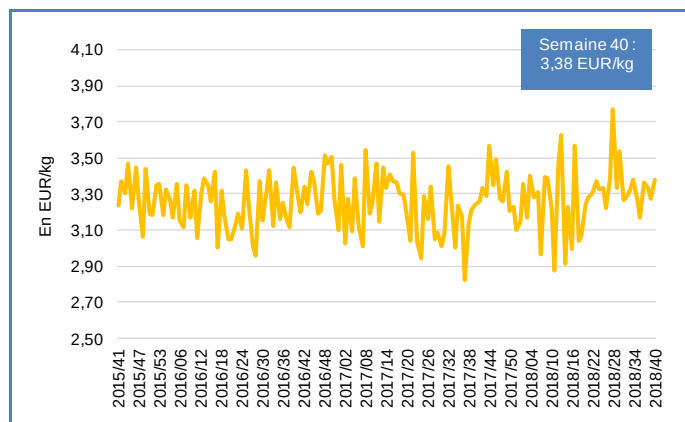
Source : Commission européenne (mis à jour le 12/10/2018).

Au cours de la **semaine 41**, le prix de la **crevette tropicale** (genre *Penaeus*, code NC 03061792) importée d'**Équateur** a légèrement augmenté pour atteindre 5,90 EUR/kg, soit une hausse de 4 % par rapport aux semaines précédentes. Cependant, au cours de la semaine 41 de 2018, le prix est resté considérablement bas, à une moyenne de 6,05 EUR/kg par rapport à 6,92 EUR/kg au cours de la même période en 2017. Les volumes moyens hebdomadaires sont restés relativement stables entre les deux périodes.

Figure 33. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA CREVETTE TROPICALE PROVENANT D'ÉQUATEUR**

Source : Commission européenne (mis à jour le 12/10/2018).

Figure 34. **PRIX À L'IMPORTATION DES PRÉPARATIONS OU CONSERVES DE SARDINES ENTIÈRES OU EN MORCEAUX, PROVENANT DU MAROC**

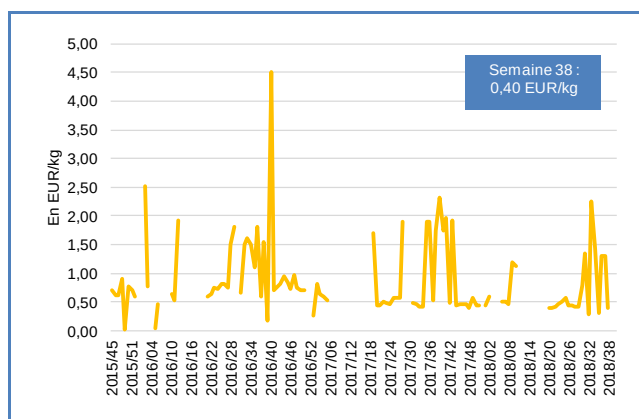


Source : Commission européenne (mis à jour le 12/10/2018).

Au cours de la **semaine 40** (la dernière semaine complète), le prix à l'importation des préparations ou conserves de **sardines**, entières ou en morceaux (code NC 16041319, à l'exception des produits du code 16041311) importées du **Maroc** était de 3,38 EUR/kg, soit une hausse de 3 % par rapport à la semaine précédente. Le prix à l'importation de ce produit est erratique d'une semaine à l'autre et les volumes sont plutôt volatils mais sur le long terme (les trois ans de la présente analyse), aucune tendance à la hausse ou à la baisse n'a pu être constatée.

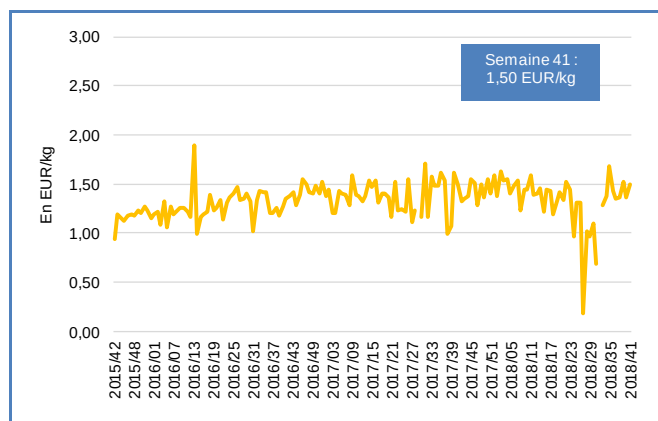
Les importations européennes de **hareng**, frais ou réfrigéré (*Clupea harengus* ou *C. pallasii*, code NC 03024100) provenant de **Norvège**, sont fortement erratiques. En effet, au cours de la semaine 38, les derniers échanges enregistrés ont atteint un volume de 116,7 tonnes à un prix moyen de 0,40 EUR/kg, ce qui a représenté une augmentation en volume importante et soudaine, avec un prix inférieur de 70 % par rapport à la semaine précédente. Le prix de ce produit est étroitement lié aux évolutions en volume : au cours des semaines de 30 à 38, le prix moyen était de 1,05 EUR/kg, soit une hausse de 139 % par rapport au prix moyen au cours des semaines de 20 à 29, tandis que le volume moyen hebdomadaire entre ces deux périodes a diminué de 99 %, passant de 1.497 tonnes à 16 tonnes.

Figure 35. **PRIX À L'IMPORTATION DE HARENG FRAIS OU RÉFRIGÉRÉ PROVENANT DE NORVÈGE**



Source : Commission européenne (mis à jour le 12/10/2018).

Figure 36. **PRIX À L'IMPORTATION DE MAQUEREAU CONGELÉ PROVENANT DES ÎLES FÉROÉ**

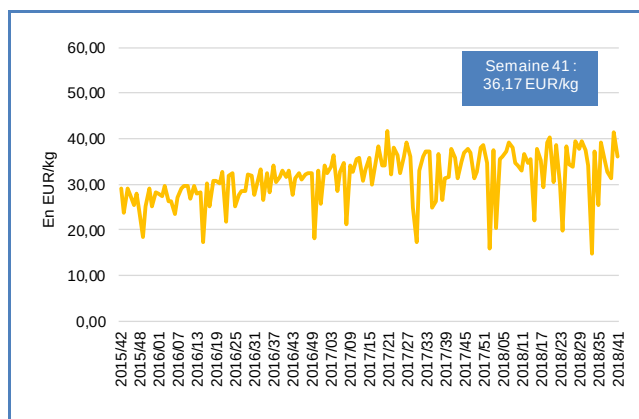


Source : Commission européenne (mis à jour le 12/10/2018).

Au cours des trois dernières années, le prix à l'importation du **maquereau**, à l'exclusion du foie et des œufs (*Scomber scombrus* ou *Scomber japonicus*, code NC 03035410) importé des **Îles Féroé**, a affiché une augmentation irrégulière sur le long terme. Au cours de la **semaine 41**, le prix était de 1,50 EUR/kg, soit une hausse de 9 % par rapport à la semaine précédente. Récemment, le prix a chuté pour finir à 0,18 EUR/kg au début du mois de juillet. Toutefois, au cours des trois années analysées, la tendance générale du prix est une légère augmentation.

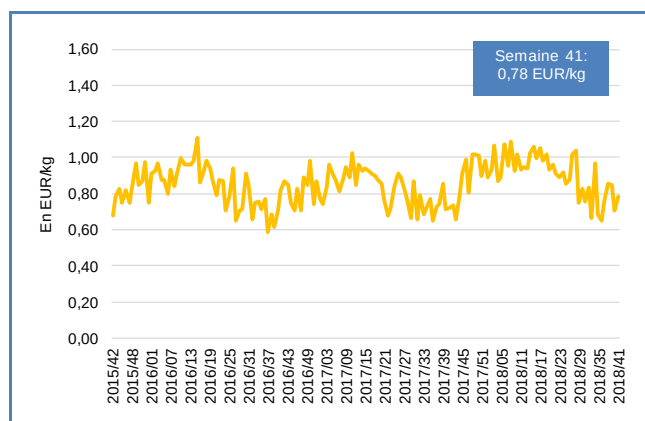
Au cours de la **semaine 41**, le prix du **crabe** congelé (*Paralithodes camtschaticus*, *Chionoecetes*, spp. et *Callinectes sapidus*, code NC 03061410) importé de **Norvège** était de 36,17 EUR/kg, soit une baisse de 13 % par rapport à la semaine précédente. Le prix de ce produit est fortement élastique en périodes de creux, affichant des baisses périodiques importantes, généralement au cours des semaines de fortes augmentations en volume. Cependant, l'inverse est rare : en général, les prix n'augmentent pas fortement du fait des grandes baisses en volume. Il y a une nette tendance des prix à la hausse : au cours des semaines de 1 à 41 de 2015 (non indiquées) la moyenne était de 24,56 EUR/kg, au cours des semaines de 1 à 41 de 2016, la moyenne était de 28,93 EUR/kg, au cours de la même période en 2017, elle était de 33,06 EUR/kg et pour finir, au cours des semaines de 1 à 41 en 2018, elle était de 33,64 EUR/kg, soit une augmentation globale de 37 % sur trois ans.

Figure 37. **PRIX À L'IMPORTATION DU CRABE CONGELÉ PROVENANT DE NORVÈGE**



Source : Commission européenne (mis à jour le 12/10/2018).

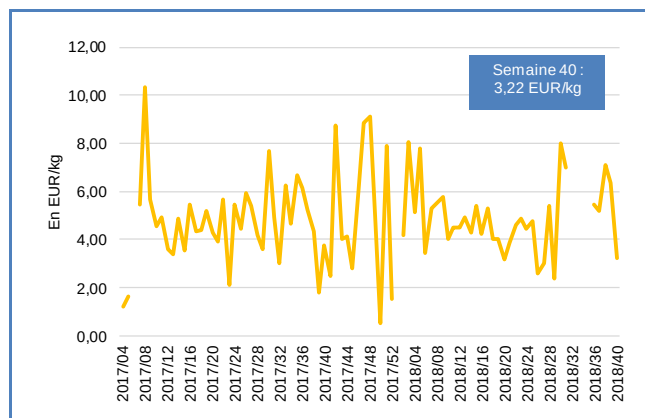
Figure 38. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA SARDINE CONGELÉE PROVENANT DU MAROC**



Source : Commission européenne (mis à jour le 12/10/2018).

Au cours de la **semaine 41**, le prix à l'importation de la **sardine** de l'espèce *Sardina pilchardus*, à l'exception du foie et des œufs (code NC 035310) provenant du **Maroc** a atteint 0,78 EUR/kg, poursuivant la baisse du prix sur le long terme la plus récente ayant commencé au cours de la semaine 8 de 2018. Le prix de ce produit montre une très forte saisonnalité, malgré le fait que le produit est congelé, stockable et étroitement lié aux évolutions en volume des importations tendant à atteindre un pic en août et en septembre. Par ailleurs, plus généralement, ce produit affiche une légère tendance sur le long terme, tant en prix qu'en volume.

Figure 39. **PRIX À L'IMPORTATION DE FOIES, D'ŒUFS ET DE LAITANCES DE POISSONS, CONGELÉS PROVENANT D'ISLANDE**



Source : Commission européenne (mis à jour le 12/10/2018).

Les importations européennes d'**autres foies, œufs et laitances de poissons** (code NC 03039190) congelés provenant d'**Islande** sont légèrement irrégulières et les dernières importations sont arrivées au cours de la **semaine 40** : 5,6 tonnes à un prix de 3,22 EUR/kg. Ce prix était d'environ 50 % inférieur au prix de la semaine précédente, sans toutefois atteindre le creux récent de 0,50 EUR/kg enregistré au cours de la semaine 50 de 2017. Ce prix peu élevé suivi par 2 semaines de prix élevés (9,14 EUR/kg) illustre la volatilité extrême du prix de ce produit, surtout du fait des mélanges variables des produits de cet ensemble de foies, d'œufs et de laitances de poissons, qui ont tous des prix spécifiques différents. Les volumes de ce produit sont saisonniers, tendant à atteindre un pic à la fin du mois de mars et au début du mois d'avril, mais les prix ne sont pas clairement liés aux volumes hebdomadaires. Il n'y a pas de tendance claire des prix à la hausse ou à la baisse sur le long terme.

3 Consommation

3.1. CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE

En juillet 2018, la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture frais a augmenté tant en valeur qu'en volume en Allemagne et en Irlande par rapport à juillet 2017. En Pologne et au Royaume-Uni, la valeur a augmenté de 3 %, tandis que le volume a diminué de 2 %. La consommation par les ménages a diminué en valeur et en volume dans le reste des États membres analysés. La Hongrie a observé la plus forte baisse (– 36 % en volume et – 46 % en valeur).

Table 3. JUILLET : BILAN DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2015* (équivalent poids vif) kg/par habitant/an	Juillet 2016		Juillet 2017		Juin 2018		Juillet 2018		Évolution de juillet 2017 à juillet 2018	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	22,9	691	10,96	656	10,08	483	7,91	608	9,72	7 %	4 %
Italie	13,4	4.991	74,37	4.535	71,57	5.045	76,37	4.797	72,57	6 %	1 %
France	33,9	17.023	179,73	16.582	180,12	15.153	176,27	14.237	159,65	14 %	11 %
Hongrie	4,8	262	1,07	324	1,93	223	1,16	206	1,05	36 %	46 %
Irlande	22,1	964	13,78	964	13,59	1.221	17,64	1.021	15,20	6 %	12 %
Italie	28,4	22.519	181,49	22.757	185,15	32.455	279,20	21.722	178,49	5 %	4 %
Pays-Bas	22,2	2.773	35,41	2.908	35,41	2.652	44,12	2.238	34,54	23 %	2 %
Pologne	13,6	3.165	17,79	2.817	16,12	2.672	16,39	2.757	16,68	2 %	3 %
"Portugal	55,9	5.792	35,64	5.394	34,90	4.080	25,79	4.163	25,90	23 %	26 %
Espagne	45,2	51.763	380,04	51.591	393,92	51.186	384,47	49.049	366,03	5 %	7 %
Suède	26,9	584	10,34	604	10,21	839	10,78	577	8,87	4 %	13 %
Royaume-Uni	24,3	22.028	232,29	22.773	235,19	22.307	247,38	22.346	241,95	2 %	3 %

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 17/10/2018).

*Les données relatives à la consommation par habitant pour tout le poisson et produits de la mer de l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles sur : <http://www.eumofa.eu/documents/20178/108446/Le+march%C3%A9+europ%C3%A9en+du+poisson+2017.pdf>

Au cours des trois derniers mois de juillet, la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture a été orientée à la baisse en volume et en valeur dans la majeure partie des États membres analysés. Seuls l'Irlande et le Royaume-Uni ont affiché une augmentation en volume et en valeur.

Au cours des trois derniers mois de juillet, la consommation des ménages de produits de la mer frais a été inférieure à la moyenne annuelle tant en volume qu'en valeur dans la majeure partie des États membres consultés. Seul le Danemark a affiché une consommation des ménages supérieure à la moyenne en juillet : + 7 % en valeur et + 1 % en volume. Au Portugal, la valeur était également supérieure à la moyenne. Toutefois, en juillet, la consommation en volume est restée au niveau de la moyenne annuelle. En Espagne, la valeur est également restée au niveau de la moyenne annuelle, tandis que le volume était inférieur de 6 % à la moyenne de juillet.

Les données les plus récentes relatives à la consommation pour le mois d'août 2017 sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

3.2. Merlu frais

Habitat : espèce démersale vivant dans des eaux entre 75 et 400 m, à proximité des fonds marins¹⁰.

Zone de capture : en Mer du Nord, dans le Skagerrak, au large des côtes atlantiques du Royaume-Uni, de l'Irlande, de la France, de l'Espagne et du Portugal, à l'ouest de l'Afrique du Nord, en mer Méditerranée et sur la côte sud de la mer Noire¹¹.

Principaux pays producteurs de l'UE : Espagne, France, Royaume-Uni, Portugal.

Méthode de production : pêche.

Principaux consommateurs dans l'UE : Espagne, France, Royaume-Uni, Portugal.

Présentation : entier, éviscéré, en filets.

Conservation : frais, congelé.

Modes de préparation : grillé, cuit au four.



3.2.1 Aperçu de la consommation des ménages en France, au Portugal et en Espagne

La France, le Portugal et l'Espagne sont les États membres enregistrant la consommation de poisson et de produits de la mer par habitant la plus élevée dans l'Union européenne. En 2015, le Portugal a enregistré la consommation par habitant la plus élevée (55,9 kg), soit plus du double de la moyenne européenne (25,1 kg). La France a enregistré une consommation par habitant de 33,9 %, soit 35 % de plus que la moyenne européenne. Toutefois, elle était inférieure de 39 % à la consommation par habitant au Portugal. En Espagne, la consommation par habitant était de 45,2 kg, soit 80 % de plus que la moyenne européenne, 33 % de plus qu'en France, et 24 % de moins qu'au Portugal. Consultez le tableau 3 pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE.

La consommation apparente de merlu par habitant dans l'Union européenne a atteint 1,00 kg. Le merlu provient exclusivement des captures sauvages, représentant une part de 4 % parmi les espèces les plus consommées dans l'UE¹². Dans l'ensemble des trois pays consultés, les prix de détail du merlu frais ont fluctué, poursuivant leur tendance à la hausse au cours de la période de janvier 2015 à juillet 2018. Les prix les plus élevés ont été enregistrés en France. Les volumes ont également affiché une forte variabilité mensuelle, les ventes en volume les plus importantes ayant été enregistrées en Espagne.

Nous avons parlé du **merlu** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Danemark (octobre 2013), France (2/2018 et 1/2016), Grèce (7/2016 et 3/2014), Italie (2/2018), Portugal (5/2015 et mai 2013), Espagne (2/2018).

Commerce de l'UE : Importations hors UE (5/2018 et 11/2016), Exportations hors UE (5/2018), Échanges intra-UE (5/2018).

Thème du mois : Merlu en Espagne (8/2015), Merlu en France (2/2015).

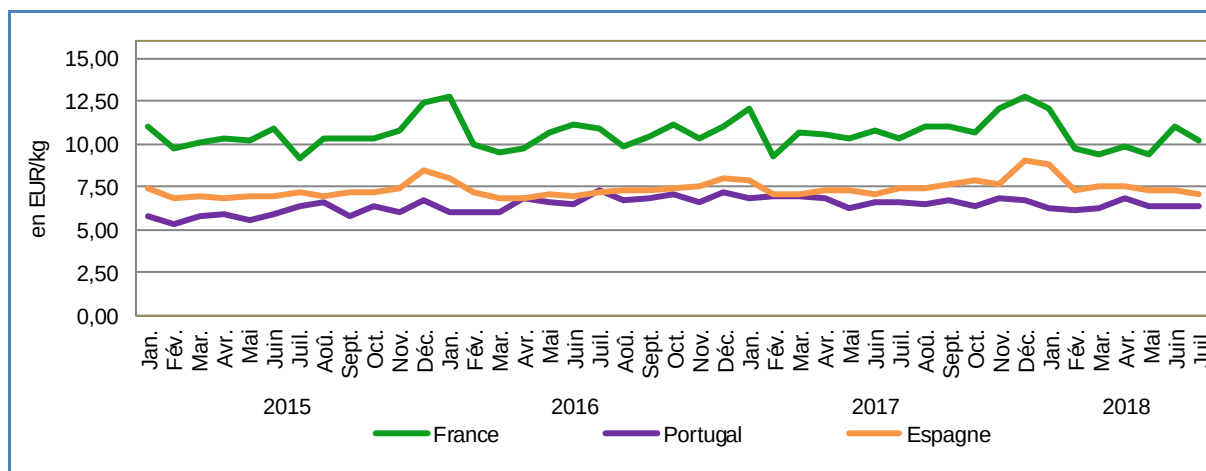
Consommation : France (9/2016, 4/2016, 7/2015 et 6/2014), Grèce (9/2016, 4/2016 et 7/2015), Irlande (9/2016), Italie (7/2015 et 6/2014), Portugal (9/2016, 4/2016 et 6 /2014), Espagne (9/2016, 4/2016, 7/2015, 6/2014 et octobre 2013), Suède (6/2014 et octobre 2013), Royaume-Uni (6/2014 et octobre 2013).

¹⁰ <http://eumofa.eu/documents/20178/110994/MH+2+2018.pdf>

¹¹ <http://www.fao.org/fishery/species/2238/en>

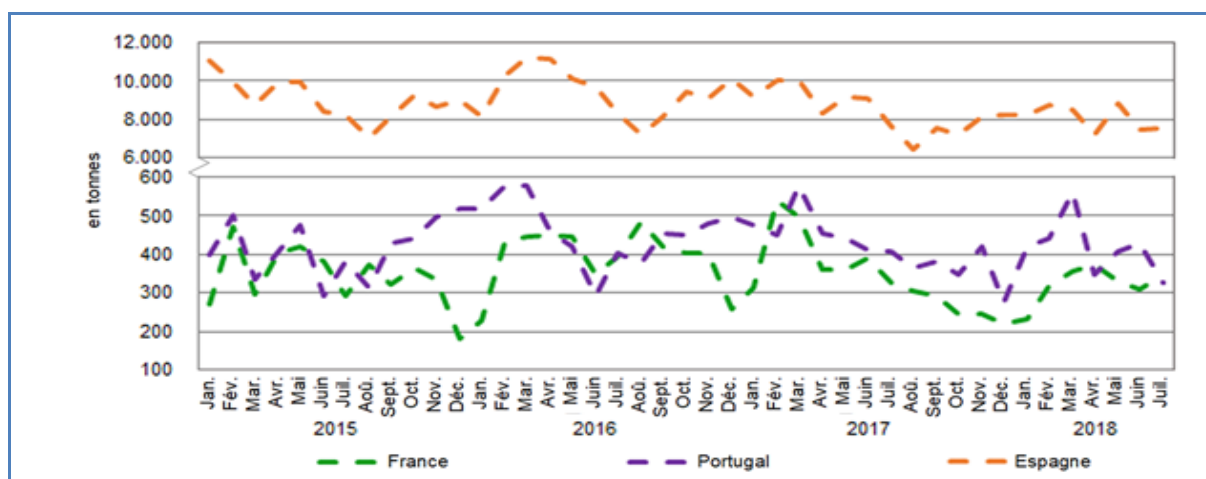
¹² <http://www.eumofa.eu/documents/20178/108446/The+EU+fish+market+2017.pdf>

Figure 40. PRIX DE DÉTAIL DU MERLU FRAIS



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 17/10/2018).

Figure 41. VENTES EN VOLUME DE MERLU FRAIS



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 17/10/2018).

3.2.2 Tendance de la consommation en France

Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à juillet 2018 : baisse en volume et légère hausse en prix.

Prix moyen annuel : 10,46 EUR/kg (2015), 10,65 EUR/kg (2016), 10,97 EUR/kg (2017).

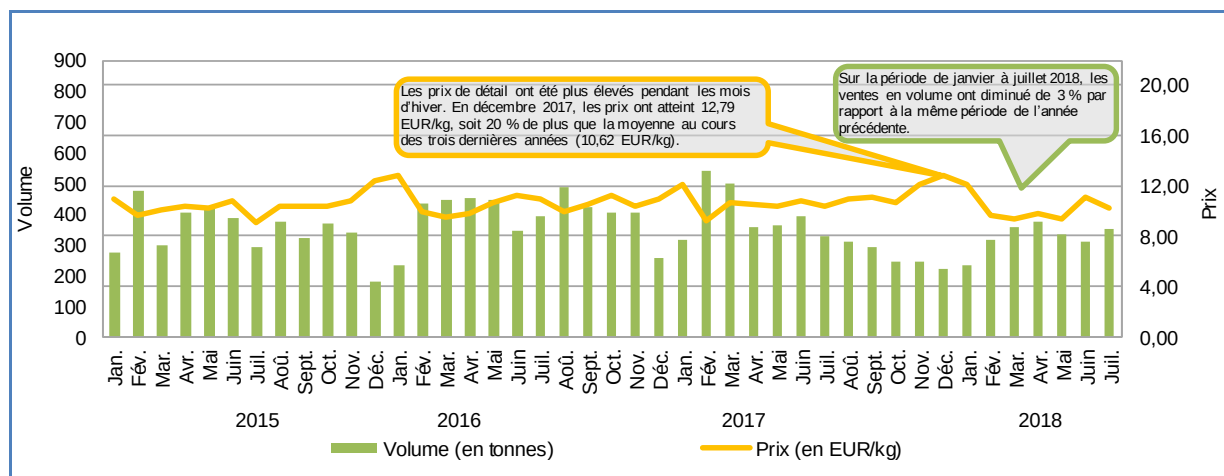
Consommation annuelle totale : 4.118 tonnes (2015), 4.716 tonnes (2016), 4.098 tonnes (2017).

Tendance sur le court terme, de janvier à juillet 2018 : augmentation en volume et baisse en prix.

Prix moyen : 10,23 EUR/kg.

Consommation totale, de janvier à juillet 2018 : 2.265 tonnes.

Figure 42. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE MERLU FRAIS EN FRANCE



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 17/10/2018).

3.2.3 Tendance de la consommation au Portugal

Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à juillet 2018 : baisse en volume et hausse en prix.

Prix moyen annuel : 6,01 EUR/kg (2015), 6,63 EUR/kg (2016), 6,68 EUR/kg (2017).

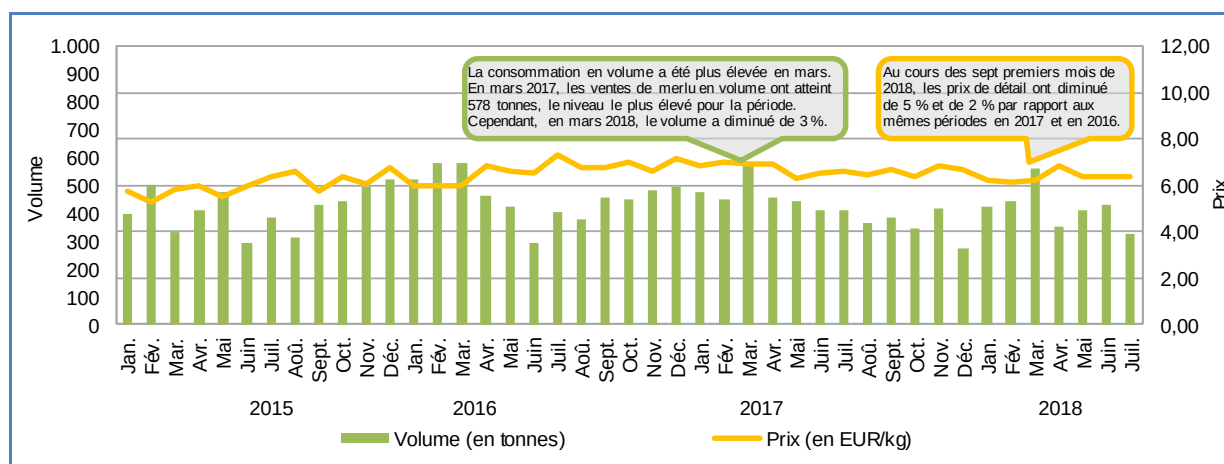
Consommation annuelle totale : 5.000 tonnes (2015), 5.516 tonnes (2016), 5.007 tonnes (2017).

Tendance sur le court terme, de janvier à juillet 2018 : baisse en volume et légère hausse en prix.

Prix moyen : 6,36 EUR/kg.

Consommation totale, de janvier à juillet 2018 : 2.934 tonnes.

Figure 43. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE MERLU FRAIS AU PORTUGAL



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 17/10/2018).

3.2.4 Tendance de la consommation en Espagne

Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à juillet 2018 : baisse en volume et légère hausse en prix.

Prix moyen annuel : 7,18 EUR/kg (2015), 7,29 EUR/kg (2016), 7,56 EUR/kg (2017).

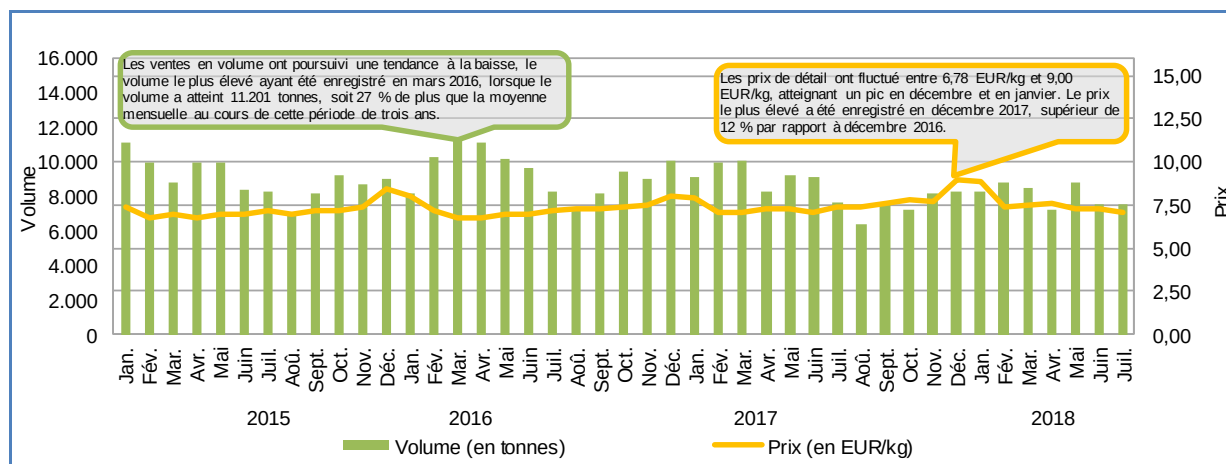
Consommation annuelle totale : 108.426 tonnes (2015), 112.809 tonnes (2016), 101.032 tonnes (2017).

Tendance sur le court terme, de janvier à juillet 2018 : baisse en volume et en prix.

Prix moyen : 7,57 EUR/kg.

Consommation totale, de janvier à juillet 2018 : 56.615 tonnes.

Figure 44. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE MERLU FRAIS EN ESPAGNE



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 17/10/2018).

4 Étude de cas – Pêche et aquaculture au Canada



Carte du Canada.
Source : World Factbook.

Le Canada est l'un des plus grands pays pêcheurs de la planète, capturant annuellement près de 900.000 tonnes et élevant environ 200.000 tonnes annuelles de poisson et de coquillages¹³. Le secteur bénéficie d'un littoral très étendu, tant sur la côte pacifique et que sur la côte Atlantique, ainsi que de vastes plans d'eau intérieurs.

Le secteur halieutique canadien est fortement orienté vers les exportations qui représentent environ 75 % de sa production et dont la majeure partie est destinée au marché américain. De même, le Canada est un partenaire commercial majeur de l'UE pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. En 2017, les importations européennes de poisson et de produits de la mer provenant du Canada ont atteint 451 millions d'euros pour 59.102 tonnes, dominées par la crevette et le homard.

En outre, l'accord commercial¹⁴ entre le Canada et l'UE en vigueur depuis septembre 2017 devrait stimuler les flux commerciaux du poisson et des produits de la mer et réduire les prix pour la majeure partie des espèces échangées.

1. Production

Le Canada est situé dans la partie septentrionale de l'Amérique du Nord. Ses dix provinces et ses trois territoires s'étendent de l'Atlantique au Pacifique et vers le Nord jusqu'à l'océan Arctique, couvrant une zone de 9,98 millions de kilomètres carrés, plaçant le Canada au deuxième rang mondial en superficie totale. En outre, le Canada possède le plus grand littoral du monde (plus de 200.000 km). Sa zone économique exclusive couvre 2,76 millions de kilomètres carrés (le même ordre de grandeur que le Danemark ou la Norvège ; pour comparaison la zone économique exclusive de l'UE représentant 25,6 millions de kilomètres carrés.)

La filière halieutique du Canada exploite les océans Atlantique, Pacifique et Arctique, ainsi que les lacs d'eau douce intérieurs. Les débarquements du côté atlantique sont de loin les plus importants, suivis par ceux du Pacifique et ceux des lacs d'eau douce. La filière aquacole est également importante, la majeure partie de la production portant sur les salmonidés et dans une moindre mesure, sur des espèces de coquillage, notamment la moule.

Pêche

La pêche commerciale canadienne exploite trois grandes régions : le long des côtes atlantique et pacifique et les eaux intérieures (surtout à proximité des Grands Lacs et le lac Winnipeg). Les volumes et espèces débarqués diffèrent fortement entre la pêche sur la côte atlantique et celle sur la côte pacifique. Par ailleurs, bien que la filière pêche soit importante pour les deux côtes au niveau local, elle représente une activité économique régionale et nationale relativement faible.

Historiquement, la pêche sur la côte atlantique est dominée par un grand volume d'espèces démersales (surtout le cabillaud, l'églefin et les poissons plats) et de petits pélagiques (notamment le hareng). En 2016, les débarquements atlantiques ont dépassé 665.000 tonnes, dominés par les coquillages (59 %) et les espèces pélagiques (25 %), pour une valeur d'environ 3 milliards de dollars canadiens (soit 2 milliards d'euros)^{15,16}.

La pêche sur la côte pacifique du Canada est plus diversifiée au niveau des espèces. La pêche au saumon est également importante sur la côte pacifique. En 2016, les débarquements pacifiques ont avoisiné 183.000 tonnes, dominés par les poissons de fond (65 %) et les espèces pélagiques (27 %), pour une valeur de 352 millions de dollars canadiens (soit 239 millions d'euros).

¹³ FAO Fishstat.

¹⁴ L'accord économique et commercial global (AECG).

¹⁵ <http://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/facts-info-17-eng.htm>

¹⁶ CAD : dollar canadien (en 2016, 1 EUR = 1,47 CAD).

Le secteur halieutique canadien comprend une multitude de petits opérateurs ainsi qu'un petit nombre d'entreprises intégrées verticalement. En 2016, plus de 17.700 navires de pêche ont exploité les eaux maritimes, la majeure partie (plus de 86 %) opérant dans l'Atlantique.

Au Canada, les captures et la valeur de la pêche commerciale intérieure ou en eau douce sont relativement faibles. Avec des lacs de quelques kilomètres carrés à plus de 82.000 kilomètres carrés (le lac Supérieur), les navires sont tous aussi diversifiés : des véhicules de neige à chenilles aux petites embarcations ouvertes (de 5 à 8 mètres) alimentées par des moteurs hors-bords, aux grands navires (de 12 à 25 mètres) exploitant les Grands Lacs, ou d'autres plans d'eau importants à l'ouest du Canada et dans les Territoires du Nord-Ouest¹⁷. En 2016, 114 navires étaient encore actifs, impliqués dans la pêche en eaux intérieures, débarquant plus de 30.000 tonnes pour une valeur de 74 millions de dollars canadiens (soit 50 millions d'euros).

Table 4. **PÊCHE COMMERCIALE EN MER ET EN EAU DOUCE AU CANADA EN 2016**

Pêche commerciale en mer et en eau douce	Pacifique	Eaux intérieures	Atlantique	Canada
Nombre de navires enregistrés	2.427	114	15.256	17.817
Volume total des débarquements (en tonnes)	182.983	30.382	665.182	878.547
Valeur totale des débarquements (en milliers de dollars canadiens)	351.670	74.220	2.949.702	3.375.592

Source : Analyses et statistiques économiques, Pêches et Océans Canada.

Au Canada, la pêche est strictement réglementée. Une licence est exigée pour la pêche commerciale ; la pêche récréative d'espèces commerciales est également réglementée. La majeure partie des pêches commerciales maritimes sont gérées par un total admissible de captures (TAC) attribué aux différents secteurs, zones et engins par le biais de quotas. Les quotas individuels transférables se sont révélés être une solution efficace pour réduire la surcapacité de plusieurs pêcheries¹⁸. Selon la FAO, en 2016, les captures canadiennes ont dépassé 874.000 tonnes. En volume, les espèces principales étaient le hareng, la crevette et le homard, représentant respectivement, 14 %, 12 % et 10 % du total des captures. Dans une moindre mesure, le crabe des neiges (10 %), le merlu (10 %), la coquille Saint-Jacques (5 %) et les poissons plats (5 %) ont également représenté des volumes importants. Sur la période de 2007 à 2016, les captures canadiennes ont affiché une tendance à la baisse (–16 %), malgré différentes évolutions parmi les espèces principales : le hareng et la crevette ont enregistré une forte baisse (respectivement, –29 % et –42 %) tandis que le homard a affiché une forte tendance à la hausse (+85 %).

Table 5. **CAPTURES CANADIENNES PAR ESPÈCE PRINCIPALE (volume en tonnes)**

Espèce	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Hareng de l'Atlantique	167.782	140.237	155.178	149.883	134.468	113.989	126.102	114.610	114.200	118.492
Crevette nordique	188.216	167.071	138.549	164.784	151.293	149.307	148.816	131.801	140.771	108.877
Homard américain	48.870	58.984	58.342	67.277	66.978	74.790	74.686	92.779	90.875	90.624
Crabe des neiges	90.672	93.868	97.308	84.642	84.372	92.849	98.065	96.103	93.519	82.519
Merlu du Pacifique nord	73.448	73.750	55.885	48.013	45.687	46.913	53.887	37.437	41.604	78.289
Coquilles Saint-Jacques	65.337	67.621	62.921	60.306	59.902	53.306	64.684	69.745	61.061	53.764
Flets, flétans, soles	36.125	42.181	36.786	39.685	39.059	35.362	45.449	47.860	44.327	45.330
Autres	374.536	324.168	388.206	364.931	298.351	266.137	255.235	286.390	276.335	296.832
Total	1.044.986	967.880	993.175	979.521	880.110	832.653	866.924	876.725	862.692	874.727

Source : FAO - Fishstat.

¹⁷ <http://www.fao.org/fishery/facp/CAN/en>

¹⁸ <http://www.fao.org/fishery/facp/CAN/en>

Aquaculture

Au Canada, de nombreuses tentatives de développement de l'aquaculture ont commencé dès le XIX^{ème} siècle. Toutefois, ce secteur ne s'est développé de manière significative qu'au cours de ces 40 dernières années¹⁹. Depuis les années 1980, la production et la valeur ont augmenté de manière constante, presque sans interruption, pour atteindre 200.000 tonnes et 1,3 milliard de dollars canadiens (soit 0,9 milliard d'euros) en 2016.

Les principaux contributeurs à la production et à la valeur sont le saumon et la truite, suivis par la moule et l'huître. Parmi les provinces, la Colombie-Britannique tient de loin le premier rôle dans l'industrie aquacole canadienne. D'après les estimations, au Canada, en 2016, le secteur aquacole comprenait 917 entreprises et fournissait 3.340 emplois.

Table 6. **AQUACULTURE AU CANADA EN 2016**

Aquaculture	Pacifique	Eaux intérieures	Atlantique	Canada
Nombres d'établissements aquacoles	243	166	508	917
Volume total de production (en tonnes)	102.325	5.440	90.540	200.565
Valeur totale de production (en milliers de dollars canadiens)	Données confidentielles	32.500	224.375	1.347.311

Source : Analyses et statistiques économiques, Pêches et Océans Canada.

Table 7. **PRODUCTION AQUACOLE AU CANADA PAR ESPÈCE EN 2016**

Principales espèces d'élevage	Volume (en tonnes)	Valeur (en milliers de dollars canadiens)	Principales provinces de production
Saumon	123.522	1.022.127	Colombie-Britannique
Truite	9.507	56.275	Ontario
Autres poissons	1.237	14.705	Nouvelle-Écosse
Palourde	1.962	7.076	Colombie-Britannique
Huître	13.824	39.693	Colombie-Britannique
Moule	24.584	37.736	Île-du-Prince-Édouard
Coquille Saint-Jacques	38	392	Québec
Autres coquillages	103	2.702	Nouvelle-Écosse
Total aquaculture	200.565	1.347.311	

Source : Analyses et statistiques économiques, Pêches et Océans Canada.

D'après la FAO, en 2016, la production aquacole totale a atteint plus de 200.000 tonnes, le saumon de l'Atlantique représentant 62 % de ce total. D'autres espèces majeures étaient les autres salmonidés (17 %), la moule commune (12 %) et l'huître (7 %). Sur la période de 2007 à 2016, la production aquacole a affiché une légère baisse en volume (-12 %). Les principales tendances ont été le développement global de la production de saumon de l'Atlantique (+20 %, malgré de fortes fluctuations) et l'augmentation significative de la production truiticole (+88 %).

¹⁹ <http://www.fao.org/fishery/facp/CAN/en>

Table 8. **PRODUCTION AQUACOLE CANADIENNE PAR ESPÈCE PRINCIPALE DE 2007 A 2016 (volume en tonnes)**

Espèce	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Saumon atlantique	102.509	104.075	100.212	101.544	110.328	116.101	97.629	86.347	121.926	123.522
Autres salmonidés	-	11.545	13.625	12.899	14.536	17.174	22.362	6.230	19.948	25.588
Moule commune	23.835	19.835	21.461	25.675	25.897	29.033	26.119	25.231	22.725	24.584
Huître	11,075	8.984	8.813	11.114	9.779	10.497	10.835	10.662	11.153	13.824
Autres	15.067	11.110	11.817	11.109	9.166	12.105	11.070	11.262	11.622	13.247
Total	152.486	155.549	155.928	162.341	169.706	184.910	168.015	139.732	187.374	200.765

Source : FAO - Fishstat.

2. Transformation

L'industrie canadienne de la préparation et du conditionnement de produits de la mer est importante : elle représente une valeur ajoutée brute de 6,2 milliards de dollars canadiens (soit 4,2 milliards d'euros), fournissant 28.718 emplois. Elle se concentre fortement sur les exportations²⁰. En 2012, on dénombrait 722 établissements de transformation de produits de la mer, la majeure partie se situant en Nouvelle-Écosse (188), à Terre-Neuve-et-Labrador (148), en Colombie-Britannique (137) et au Nouveau-Brunswick (83)²¹.

3. Commerce extérieur

Le commerce extérieur du poisson et des produits de la mer du Canada

Le Canada est un exportateur net de poisson et de poisson, affichant un surplus commercial de 3 milliards de dollars canadiens (soit 2 milliards d'euros) en 2017²².

En 2017, les exportations de produits de la mer ont atteint 597.000 tonnes pour une valeur de 6,9 milliards de dollars canadiens (soit 4,7 milliards d'euros), représentant une baisse en volume de 7 % mais une hausse en valeur de 5 % par rapport à 2016. En 2017, les importations canadiennes de poisson et produits de la mer ont atteint 534.000 tonnes pour 3,9 milliards de dollars canadiens (soit 2,7 milliards d'euros), soit une augmentation de 0,6 % en volume et de 2,4 % en valeur par rapport à 2016.

En 2017, les principales espèces exportées étaient le homard, le crabe des neiges et le saumon, représentant respectivement, 31 %, 15 % et 13 % de la valeur totale des exportations de poisson et produits de la mer. Les principales espèces importées étaient la crevette, le saumon et le homard, représentant respectivement 18 %, 8 % et 8 % de la valeur totale des importations de poisson et des produits de la mer.

Les principaux marchés pour le poisson et les produits de la mer du Canada sont les États-Unis, la Chine, le Japon et l'UE, les États-Unis étant de loin le plus gros marché. Les importations canadiennes proviennent principalement des États-Unis et de Chine.

²⁰ <http://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/facts-Info-17-eng.htm>

²¹ <http://www.agr.gc.ca/eng/industry-markets-and-trade/canadian-agri-food-sector-intelligence/processed-food-and-beverages/profiles-of-processed-food-and-beverages-industries/canada-s-seafood-product-preparation-and-packaging-industry/?id=1449759885273>

²² Taux de change en 2017 : 1 EUR = 1,46 CAD.

Table 9. EXPORTATIONS CANADIENNES DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA MER PAR ESPÈCE PRINCIPALE EN 2016 ET EN 2017

	Volume (en tonnes)		Valeur (en milliers de dollars canadiens)	
Principaux produits exportés, par espèce	2016	2017	2016	2017
Homard	83.757	84.390	2.148.504	2.125.996
Crabe des neiges	47.732	48.924	809.670	1.011.432
Saumon Atlantique	95.215	84.586	966.850	908.847
Crevette	66.325	39.829	466.170	472.035
Crabe	17.536	22.905	285.301	461.711
Total des exportations, toutes espèces confondues	640.043	597.492	6.553.488	6.864.988

Source : Statistique Canada, Base de données sur le commerce international canadien de marchandises.

Table 10. IMPORTATIONS CANADIENNES DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA MER PAR ESPÈCE PRINCIPALE EN 2016 ET EN 2017

	Volume (en tonnes)		Valeur (en milliers de dollars canadiens)	
Principaux produits importés, par espèce	2016	2017	2016	2017
Crevette	51.097	55.991	633.315	708.482
Saumon	19.337	20.304	272.075	312.015
Homard	31.715	24.628	436.438	304.498
Listao / bonites	34.598	32.183	190.650	199.207
Saumon rouge	16.755	14.877	162.671	171.680
Total des importations, toutes espèces confondues	530.882	534.000	3.770.472	3.860.796

Source : Statistique Canada, Base de données sur le commerce international canadien de marchandises.

Échanges commerciaux entre le Canada et l'UE

En 2017, les importations de l'UE de produits canadiens de la pêche ont totalisé 451 millions d'euros pour 59.102 tonnes. En valeur, les produits élaborés / en conserve et les produits congelés ont représenté respectivement 40 % et 35 % du total des importations européennes provenant du Canada, tandis que les produits frais ont représenté 19 % de la valeur des importations. Les principales espèces importées sont les crevettes diverses (34 % de la valeur totale des importations) et le homard (29 %) et, dans une moindre mesure, la coquille Saint-Jacques (8 %) et le saumon (8 %)²³.

Les principaux marchés de destination de l'UE pour les exportations canadiennes étaient le Royaume-Uni (représentant 28 % de la valeur totale des importations de l'UE) et le Danemark (21 %). Les autres importateurs importants de l'UE pour les produits de la pêche provenant du Canada étaient la France (14 %), la Belgique (9 %), l'Espagne (7 %) et les Pays-Bas (5 %).

²³ Surtout du saumon du Pacifique (capturé à l'état sauvage).

Table 11. **PRINCIPAUX MARCHÉS EUROPÉENS POUR LES IMPORTATIONS DE PRODUITS DE LA MER PROVENANT DU CANADA** (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)

Pays	2015		2016		2017	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Royaume-Uni	206	18.264	139	15.389	126	15.889
Danemark	116	15.099	79	10.809	94	13.640
France	57	5.915	56	6.415	65	6.592
Belgique	42	3.220	43	3.093	41	2.809
Espagne	23	3.696	29	4.289	29	3.788
Autres	97	17.770	104	17.539	96	16.386
Total	542	63.964	450	57.535	451	59.102

Source : EUMOFA.

Table 12. **PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES IMPORTÉES DU CANADA** (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)

Espèce	2015		2016		2017	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Crevette, diverse	256	22.052	154	16.261	151	16.636
Homard	121	8.690	134	9.061	130	8.731
Coquille Saint-Jacques	38	1.685	29	1.388	37	1.635
Saumon	32	4.693	38	6.509	36	5.803
Crevette nordique	36	8.843	24	5.798	23	6.071
Cabillaud	8	1.795	10	2.220	15	3.486
Merlu	8	4.127	9	5.095	10	5.746
Autres	43	12.080	51	11.202	48	10.995
Total	542	63.964	450	57.535	451	59.102

Source : EUMOFA.

En comparaison aux importations, les exportations de l'UE vers le Canada sont nettement inférieures, restant toutefois importantes. En 2017, les exportations de l'UE de poisson et de produits de la mer vers le Canada ont totalisé 98 millions d'euros pour 26.644 tonnes. Les produits élaborés / en conserve et les produits frais ont représenté respectivement 32 % et 26 % de la valeur totale d'exportation. Les principales espèces exportées étaient le saumon (25 % en valeur), la farine de poisson (14 %) et les autres poissons de mer (10 %). Les principaux pays de l'UE exportant vers le Canada étaient le Royaume-Uni et le Danemark (représentant chacun 18 % du total des exportations de l'UE) et, dans une moindre mesure, les Pays-Bas et le Portugal (représentant chacun 10 %).

Accord de libre-échange

Le 21 septembre 2017, l'accord de libre-échange entre l'UE et le Canada (l'accord économique et commercial global, AECG) est entré en vigueur ; cet accord a été approuvé par le parlement européen le 15 février 2017, après huit ans de négociations. L'AECG supprime les droits de douanes sur les importations entre les deux économies, harmonise et réduit les réglementations commerciales et les barrières structurelles connexes, et fournit un mécanisme de règlement des litiges relatifs aux échanges, aux investissements et aux autres questions économiques. Pour le poisson et les produits de la mer, l'AECG supprime les droits de douane, déjà très faibles ou proches de zéro (la plupart était inférieure à 5 % ad valorem) de la majeure partie des produits. Par ailleurs, plusieurs produits importants tels que le homard provenant du Canada et le hareng de l'UE étaient soumis à des droits de douane élevés. Dorénavant, avec la suppression des droits de douane, le prix de ces produits devrait diminuer, entraînant une hausse de la demande, de la consommation et des échanges²⁴.

²⁴ <http://www.eurofishmagazine.com/sections/trade-and-markets/item/442-new-eu-canada-trade-agreement-implemented>

5 Étude de cas - Le poulpe dans l'UE

1. Introduction

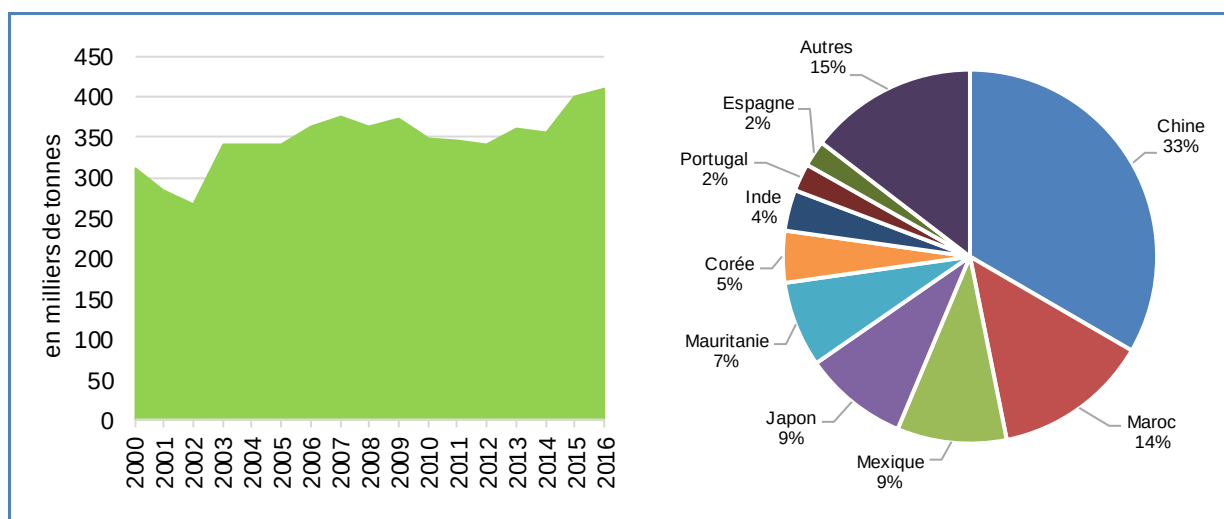
Le poulpe appartient au groupe des céphalopodes, composé de l'encornet et de la seiche, entre autres. Les pieds ou les tentacules de ces espèces sont reliés à leur tête, et non à leur corps. La majeure partie des espèces au sein de ce groupe possède une poche d'encre que les animaux vident s'ils se sentent menacés. Leur taille varie de quelques centimètres au céphalopode géant pouvant atteindre 18 mètres de long. Le poulpe possède un système nerveux très développé et est considéré comme l'animal invertébré le plus intelligent. La différence la plus évidente entre les trois groupes mentionnés est que le poulpe n'a pas de coquille, tandis que la seiche possède une coquille interne et l'encornet une plume (des restes de coquille).



Toutes les espèces de céphalopodes sont carnivores et se nourrissent de poisson, de mollusques et de crustacés. Il existe environ 800 espèces de poulpe / seiche / encornet, distribuées dans tous les océans. Aucune espèce ne vit en eau douce, mais certaines peuvent vivre en eaux saumâtres.

Au cours des 15 dernières années, les captures mondiales de poulpe ont varié entre 267.000 et 410.000 tonnes annuelles. Plus de 50 % des captures mondiales de poulpe proviennent d'Asie. La Chine est le premier pays pêcheur, représentant entre 100.000 et 150.000 tonnes annuelles. Le Maroc est le deuxième plus grand pays pêcheur, représentant 64.000 tonnes en 2015 et 55.000 tonnes en 2016. En 2016, le Mexique, la Mauritanie et le Japon ont capturé plus de 30.000 tonnes chacun. De 2015 à 2016, une légère augmentation du volume total des captures a été observée (+ 2,5 %).

Figure 45. **CAPTURES MONDIALES DE POULPE (À GAUCHE) ET CAPTURES PAR PAYS EN 2016 (À DROITE) (volume en tonnes)**



Source : FAO.

2. Le poulpe dans l'UE

Pêche

Les débarquements européens de poulpe n'ont représenté que 7 % des débarquements mondiaux en 2016, atteignant 30.000 tonnes pour 161 millions d'euros. Ils ont surtout été composés des débarquements en Espagne, au Portugal et en Italie, qui ont représenté ensemble 79 % du volume total de l'UE et 80 % de la valeur totale. Au total, le volume a augmenté de 14 % et la valeur de 20 % par rapport à 2015. En 2016, l'Espagne a enregistré les volumes débarqués les plus élevés (9.000 tonnes pour 44 millions d'euros). Dans l'Union européenne, le poulpe n'est pas soumis à des quotas de pêche, mais une taille minimale de référence de conservation a été fixée à 750 g²⁵.

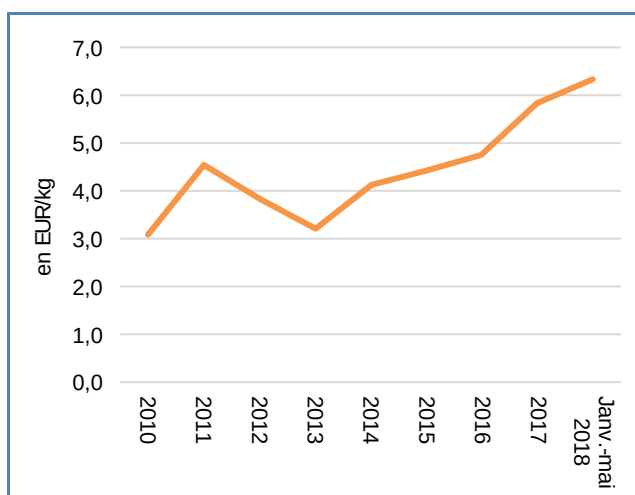
Table 13. **DÉBARQUEMENTS DE POULPE DANS L'UE PAR ÉTAT MEMBRE** (volume en milliers de tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	2012		2013		2014		2015		2016	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Espagne	11	46	12	37	8	34	9	36	9	44
Portugal	7	29	10	28	8	33	6	27	8	36
Italie	7	45	7	49	7	42	7	50	7	49
Grèce	2	10	2	9	2	11	2	12	4	21
France	2	6	2	6	2	6	2	6	2	7
Croatie	0	0	1	3	1	3	1	3	1	2
Autres	1	1	1	3	1	4	1	4	1	1
Total	30	137	35	133	29	130	27	135	30	161

Source : EUMOFA.

Au cours des huit dernières années, le prix du poulpe a varié de 3,07 EUR/kg à 6,36 EUR/kg, soit une augmentation presque continue de 107 %. En 2017, les prix en première vente dans l'UE ont fortement augmenté et la croissance s'est poursuivie au cours des premiers mois de 2018. En 2017, les prix moyens ont augmenté de 22 %.

Figure 46. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DU POULPE DANS L'UE**



Source : EUMOFA.

²⁵ Annexe II du Règlement (UE) n° 850/98 du Conseil.

Importations hors UE

En 2017, les importations de poulpe dans l'UE ont atteint 101.000 tonnes pour 790 millions d'euros, soit une légère hausse en volume et une hausse de 22% en valeur entre 2016 et 2017. Après une forte baisse en 2013, la valeur des importations a augmenté au cours des années suivantes jusqu'en 2017.

L'Espagne est le premier importateur de poulpe dans l'Union européenne. Depuis 2013, la valeur des importations augmente tous les ans ; en 2017, elle a dépassé 450 millions d'euros, soit une hausse de 49 % par rapport à 2016. Les trois premiers pays importateurs (l'Espagne, l'Italie et le Portugal) ont dominé les importations européennes, représentant 92 % du volume total des importations et 94 % de la valeur en 2017.

Les importations de produits congelés à base de poulpe ont dominé le marché européen, représentant une part de 98 % en 2017. Le poulpe frais est également importé dans l'UE, notamment vers l'Italie et l'Espagne, provenant principalement du Sénégal et du Maroc²⁶.

Table 14. **IMPORTATIONS EUROPÉENNES DE POULPE PAR ÉTAT MEMBRE (volume en milliers de tonnes et valeur en millions d'euros)**

État membre de l'UE	2012		2013		2014		2015		2016		2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Espagne	28	182	33	133	36	207	45	275	44	308	50	458
Italie	36	183	34	121	37	166	39	197	40	209	36	230
Portugal	5	29	7	25	6	32	9	52	8	50	7	53
Grèce	4	22	4	16	3	19	3	20	4	25	3	25
France	2	8	2	6	2	6	2	7	2	8	2	8
Pays-Bas	0	2	1	2	1	3	1	4	1	4	1	4
Autres	3	13	2	6	3	9	2	10	2	10	2	12
Total	78	439	82	310	88	441	102	566	101	613	101	790

Source : EUMOFA.

Table 15. **IMPORTATIONS EUROPÉENNES DE POULPE PAR MODE DE CONSERVATION (valeur en millions d'euros)**

Mode de conservation	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Congelé	428	304	434	559	606	778
Vivant / frais	9	5	7	6	7	8
Fumé	0	0	0	0	0	4
Élaboré / en conserve	2	0	0	1	1	1
Non spécifié	0	0	0	0	0	0
Total	439	310	441	566	613	790

Source : EUMOFA.

²⁶ EUMOFA.

Table 16. **IMPORTATIONS EUROPÉENNES DE POULPE PAR PRINCIPAL FOURNISSEUR DU MARCHÉ EUROPÉEN (volume en milliers de tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	2012		2013		2014		2015		2016		2017	
	Volum e	Valeu r	Volum e	Valeu r	Volum e	Valeu r	Volum e	Valeu r	Volum e	Valeu r	Volum e	Valeu r
Maroc	23	164	41	179	31	202	46	309	46	336	43	399
Mauritani e	9	60	8	29	12	71	16	95	13	96	20	187
Indonésie	6	27	3	11	6	21	7	31	7	32	7	36
Sénégal	8	46	4	13	5	23	5	27	5	26	5	39
Mexique	7	29	6	19	9	36	9	34	9	43	5	30
Vietnam	5	13	3	8	5	14	4	12	3	10	4	16
Autres	21	101	16	50	20	75	15	58	17	70	16	84
Total	78	439	82	310	88	441	102	566	101	613	101	790

Source : EUMOFA.

Exportations hors UE

En 2017, l'UE a exporté 13.189 tonnes de poulpe pour une valeur de 118 millions vers les marchés étrangers. En 2017, le prix le plus élevé était de 8,90 EUR/kg. De 2016 à 2017, le prix à l'exportation du poulpe a augmenté de 24 %.

Depuis 2013, le volume des exportations augmente tous les ans. Le principal État membre exportateur de poulpe est l'Espagne, représentant 75 % du volume total exporté.

Le poulpe est exporté des États membres de l'UE vers des pays tiers. Le principal marché de destination est les États-Unis, important 68 % du volume total exporté. En 2017, 13 pays ont importé plus de 50 tonnes de poulpe provenant de l'UE, notamment la Suisse, le Japon, l'Argentine et le Brésil.

Table 17. **EXPORTATIONS EUROPÉENNES DE POULPE PAR ÉTAT MEMBRE (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

État membre	2012		2013		2014		2015		2016		2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Espagne	7.666	53	5.153	26	5.279	34	6.429	44	8.100	59	9.919	88
Portugal	1.251	8	2.568	11	2.993	17	3.075	18	2.450	17	2.753	25
Italie	435	3	346	2	213	2	290	3	276	2	282	3
Pays-Bas	50	0	31	0	46	0	40	0	101	1	60	0
Autres	160	1	151	1	124	1	125	1	149	1	175	2
Total	9.562	65	8.250	41	8.655	54	9.959	66	11.075	80	13.189	118

Source : EUMOFA.

Table 18. **EXPORTATIONS DE POULPE VERS LES MARCHÉS ÉTRANGERS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

	2012		2013		2014		2015		2016		2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
États-Unis	3.192	21	4.901	23	5.815	35	7.023	45	7.637	54	9.064	81
Suisse	807	7	1.040	6	849	7	988	8	1.051	10	1.020	11
Japon	1.485	11	236	1	14	0	8	0	245	2	502	3
Chine	2.092	13	254	1	3	0	123	1	5	0	26	0
Argentine	276	2	259	1	305	2	309	2	406	2	445	4
Brésil	131	1	96	1	394	3	221	2	138	1	461	4
Canada	147	1	98	0	130	1	113	1	207	1	245	2
Russie	340	3	348	2	221	1	0	0	0	0	0	0
Autres	1.094	7	1.018	5	924	6	1.174	8	1.387	10	1.427	13
Total	9.562	65	8.250	41	8.655	54	9.959	66	11.075	80	13.189	118

Source : EUMOFA.

Transformation

Le poulpe est surtout importé dans l'UE sous forme de produit congelé et est expédié vers les installations européennes de transformation pour une seconde transformation pour une meilleure valeur ajoutée. Les transformateurs européens achètent les matières premières congelées qu'ils transforment avant leur distribution aux clients sur le marché final²⁷.

Les principaux transformateurs européens de poulpe adoptent la même classification que les principaux importateurs, l'Espagne en tête. En Espagne et au Portugal, les transformateurs sont les principaux fournisseurs des distributeurs et de la restauration commerciale. La majeure partie des produits transformés concerne le poulpe conditionné cru, le poulpe cuit entier, les tentacules cuites et le poulpe cuit en tranches. En Italie, les transformateurs sont les principaux fournisseurs de produits transformés des grossistes et des distributeurs (à grande échelle). De même, le poulpe est également transformé pour être vendu en conserve.

Une vaste gamme de produits est proposée aux clients dans les pays méditerranéens. Les produits varient des produits congelés crus et entiers aux produits de valeur ajoutée coupés et vendus sous forme de produits frais, frais, marinés ou cuits.

En 2017, les données PRODCOM²⁸ ont indiqué que l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni²⁹ étaient les plus grands producteurs de produits transformés à base de coquille Saint-Jacques, de moule, de seiche, d'encornet et de poulpe, congelés, séchés, salés ou en saumure, représentant 203.000 tonnes pour 772 millions d'euros. Les volumes totaux ont affiché une hausse de 5% en volume et de 11 % en valeur par rapport à 2016.

²⁷ <https://www.cbi.eu/market-information/fish-seafood/octopus/>

²⁸ PRODCOM est un service d'EUROSTAT et fournit des statistiques sur la production de marchandises manufacturées.

²⁹ Les transformations concernent surtout la coquille St-Jacques et peu les céphalopodes.

Table 19. **COQUILLE SAINT-JACQUES, MOULE, SEICHE, ENCORNET ET POULPE, CONGELES, SECHES SALES OU EN SAUMURE PAR ÉTAT MEMBRE DE L'UE (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

État membre	2016		2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Espagne	118.159	510.568	173.362	616.691
Italie	14.111	49.714	18.027	84.872
Royaume-Uni	8.117	57.923	12.205	70.796
Portugal	9.433	43.170	9.394	49.861
France	5.009	39.767	5.712	41.633
Grèce	6.571	38.237	5.740	33.273
Autres	8.650	32.759	7.718	31.993
Total	170.050	772.139	232.157	929.119

Source : PRODCOM.

Consommation

Les produits à base de poulpe sont davantage consommés dans le sud de l'Europe, notamment en Espagne, en Italie et au Portugal. Dans le reste de l'Europe, la consommation est nettement inférieure. En Europe du Nord, le poulpe est surtout vendu dans des marchés de niche, notamment dans des restaurants offrant une cuisine méditerranéenne et asiatique. Globalement, en Europe, la consommation de poulpe est relativement stable³⁰. Récemment, le poulpe est devenu une espèce prisée en Allemagne et dans les pays d'Europe orientale³¹.

Dans l'Union européenne, en 2016, la consommation annuelle de poulpe a atteint 0,29 kg par habitant. Du fait que les États membres de l'UE d'Europe du Nord ne consomment que de faibles quantités de poulpe, ce chiffre n'est pas représentatif des pays méditerranéens où la consommation de poulpe est plus importante. Au cours des deux dernières années, la consommation est restée stable, affichant quelques légères variations de la consommation par habitant de l'UE et de la consommation des ménages italiens et portugais.

Table 20. **CONSOMMATION DES MÉNAGES (volume en tonnes et valeur en milliers d'euros)**

État membre*	2015		2016		2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Italie	18	170	17	169	19	188
Portugal	3	23	3	22	2	18
Total	21	193	20	191	21	206

Source : EUMOFA.

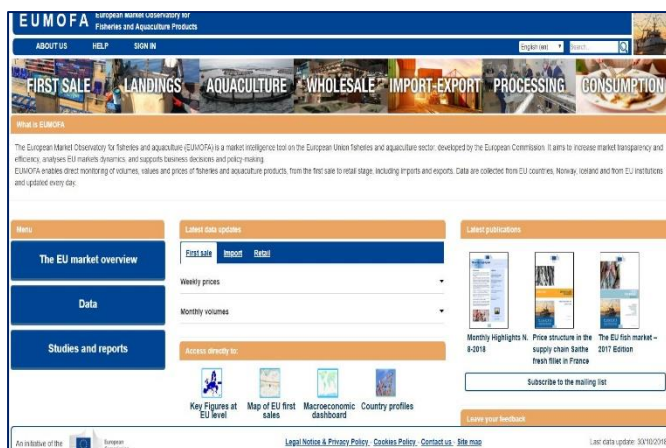
*Dans la base de données EUMOFA, seules les données relatives à la consommation des ménages de poulpe sont disponibles pour l'Italie et le Portugal.

³⁰ <https://www.cbi.eu/market-information/fish-seafood/octopus/>

³¹ <https://www.undercurrentnews.com/2018/03/26/record-high-moroccan-octopus-prices-force-smaller-players-out-of-market/>

6 Faits saillants mondiaux

UE / ARCTIQUE / DURABILITÉ : En octobre, un accord international majeur visant à prévenir la pêche non réglementée en haute mer dans l'océan Arctique a été signé par l'UE, le Canada, la République populaire de Chine, le Danemark (pour le Groenland et les Îles Féroé), l'Islande, le Japon, la République de Corée, la Norvège, la Fédération de Russie et les États-Unis. L'accord stipule qu'aucune activité de pêche commerciale ne peut commencer en haute mer dans l'océan Arctique central avant la mise en place d'une approche de précaution en matière de gestion des pêches, reposant sur des données scientifiques. L'accord représente un résultat majeur de la politique sur la gouvernance des océans de l'UE et la politique arctique de l'Union³².



EUMOFA / SITE WEB : En octobre, le site web de l'Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture (EUMOFA) a été repensé. Sa nouvelle structure offre un accès convivial et intuitif aux informations et aux données, pour des recherches plus rapides et plus homogènes. Disponible dans les 24 langues de l'UE et ouvert au public, il permet de consulter les dernières données, études et rapports relatifs au secteur, ainsi que des vues d'ensemble du marché au niveau de l'UE et de chaque État membre, et bien plus encore³³.

UE / FLOTTE / PUBLICATION : Le Rapport Économique Annuel sur la Flotte de Pêche de l'UE de 2018 fait état de performances économiques sans précédent de la flotte de pêche de l'UE en 2016, et associe étroitement ce résultat à l'utilisation de méthodes de pêche durables. La flotte de l'UE a enregistré des bénéfices nets record de 1,3 milliard d'euros en 2016, soit une augmentation de 68% par rapport à 2015. En 2016, la valeur ajoutée brute de la flotte de l'UE a totalisé 4,3 milliards d'euros, soit une augmentation de 15% par rapport à 2015³⁴.

ORGP / OPANO : La 40^{ème} Réunion annuelle de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) a eu lieu du 17 au 21 septembre à Tallinn, en Estonie. Outre les traditionnelles décisions relatives aux totaux admissibles de captures (TAC) et aux quotas, d'autres décisions ont porté sur la révision des mesures du Programme d'observateur de l'OPANO visant, entre autres, à interdire la pêche du requin du Groenland et accroître la surveillance scientifique³⁵.

CGPM / UE : La Commission Générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) a tenu une conférence de haut niveau sur la « Pêche artisanale durable en mer Méditerranée et en mer Noire » à Malte, les 25 et 26 septembre 2018. Les ministres des États membres de l'UE et des pays tiers riverains ont adopté un ambitieux plan d'action régional en faveur de la pêche artisanale durable en mer Méditerranée et en mer Noire. Le plan définit dans le détail les mesures pour garantir une utilisation durable des stocks halieutiques, tout en rétablissant la prospérité économique et sociale sur le long terme des pêcheurs côtiers artisanaux et des communautés côtières³⁶.

Slovénie / Pêche : En 2017, moins de 300 personnes étaient employées dans les activités économiques du secteur halieutique, soit 6 % de moins qu'en 2016. Le nombre de personnes employées a diminué de 5 % dans le secteur de la pêche maritime et de 9 % dans l'aquaculture en eau douce. Seule la mariculture a affiché une augmentation de 3 %. En 2017, environ 100 personnes étaient impliquées dans la pêche maritime et 200 personnes dans l'aquaculture en eau douce ou marine³⁷.

Produits de la mer / Consommation / CCR : Les scientifiques du Centre commun de recherche (CCR) de l'UE ont examiné l'impact des chaînes d'approvisionnement en produits de la mer au-delà des frontières nationales afin d'analyser l'empreinte mondiale de la consommation de produits de la mer. Ils ont mis au point un modèle (Multi-Region Input-Output, MRIO) pour la chaîne mondiale d'approvisionnement en produits de la mer afin d'étudier l'impact de la consommation de ces produits au-delà des frontières nationales. Le modèle explore les interactions entre les pêches de capture et l'aquaculture, les farines de poisson et le commerce au niveau mondial, et tient compte des flux commerciaux et des interdépendances entre les différents pays le long de la chaîne d'approvisionnement internationale³⁸.

³² https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/content/eu-and-arctic-partners-enter-historic-agreement-prevent-unregulated-fishing-high-seas_en

³³ https://ec.europa.eu/fisheries/eumofa-everything-you-want-know-about-eu-fisheries-and-aquaculture-one-place_en

³⁴ https://ec.europa.eu/fisheries/record-high-profits-eu-fleet-shows-economic-benefits-sustainable-fishing-methods_en

³⁵ <https://www.nafo.int/>

³⁶ https://ec.europa.eu/fisheries/increased-opportunities-small-scale-fishermen-mediterranean-and-black-sea_en

³⁷ <https://www.stat.si/StatWeb/en/News/Index/7600>

³⁸ <https://ec.europa.eu/jrc/en/news/how-much-fish-do-we-consume-first-global-seafood-consumption-footprint-published>

7 Contexte macro-économique

7.1 Carburant maritime

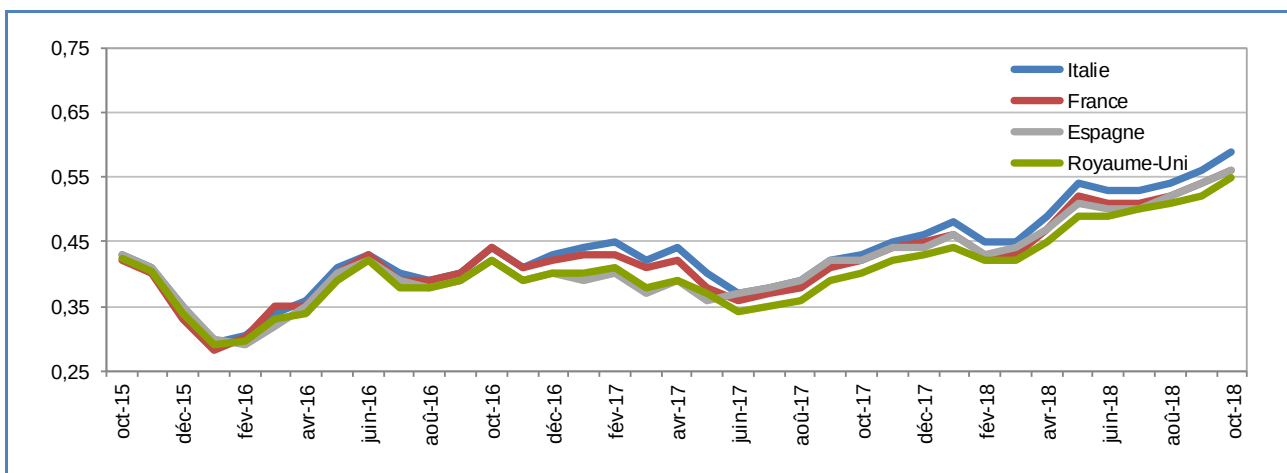
En **octobre 2018**, le prix moyen du carburant maritime a varié entre 0,55 EUR/litre et 0,59 EUR/litre dans les ports de **France**, d'**Italie**, d'**Espagne** et du **Royaume-Uni**. Ces prix étaient supérieurs d'environ 5 % par rapport aux mois précédents. Cependant, depuis octobre 2017, l'augmentation a été nettement plus importante, atteignant 37 % dans les ports italiens et 38 % au Royaume-Uni.

Table 21. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (en EUR/litre)**

État membre	Oct. 2018	Évolution depuis septembre 2018	Évolution depuis octobre 2017
France (ports de Lorient et de Boulogne)	0,56	4 %	33 %
Italie (ports d'Ancône et de Livourne)	0,59	5 %	37 %
Espagne (ports de La Corogne et de Vigo)	0,56	4 %	33 %
Royaume-Uni (ports de Grimsby et d'Aberdeen)	0,55	6 %	38 %

Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

Figure 47. **PRIX MOYEN DE CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EN EUR/LITRE)**



Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

7.2 Prix à la consommation

En septembre 2018, le taux d'inflation annuelle de l'UE a atteint 2,2 %, restant stable par rapport à août 2018. L'année précédente, le taux d'inflation avait atteint 1,8 %.

Inflation : taux les plus faibles en septembre 2018, par rapport à août 2018.



Inflation : taux les plus élevés en septembre 2018, par rapport à août 2018.

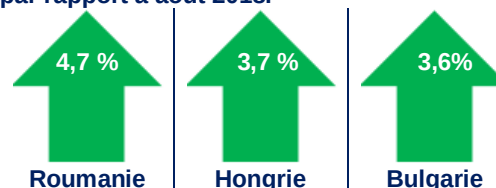


Table 22. INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2015 = 100)

IPCH	Sept. 2016	Sept. 2017	Aoû. 2018	Sept. 2018	Évolution depuis Août 2018	Évolution depuis septembre 2017
Aliments et boissons non alcooliques	99,85	102,13	103,99	104,43	↑ 0,42%	↑ 2,25 %
Poisson et produits de la mer	103,24	107,45	109,29	109,37	↑ 0,07 %	↑ 1,79 %

Source : Eurostat.

7.3 Taux de change

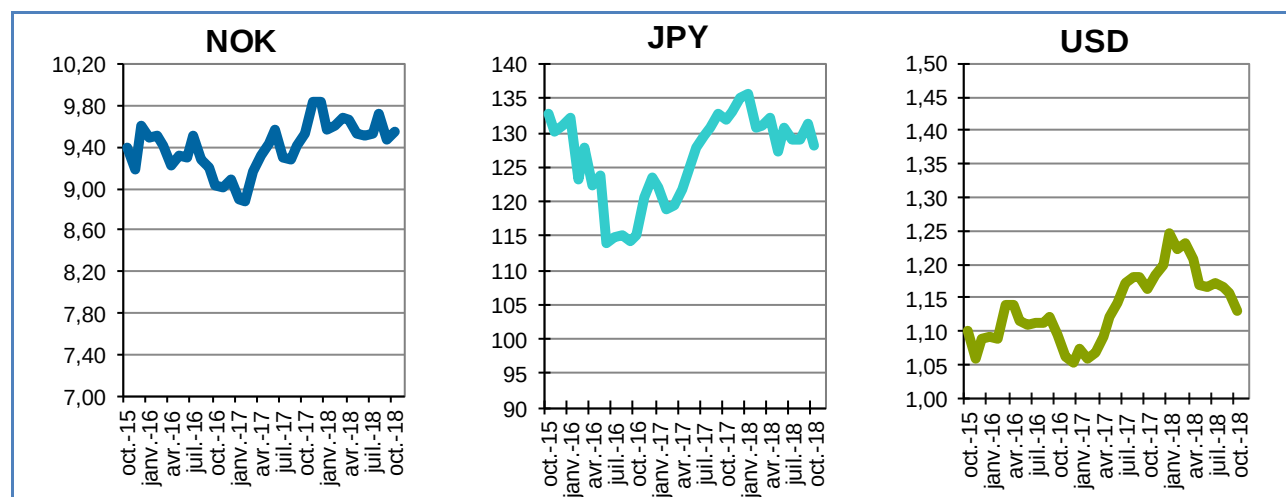
Table 23. TAUX DE CHANGE POUR LES DEVISES SÉLECTIONNÉES

Devise	Oct. 2016	Oct. 2017	Sept. 2018	Oct. 2018
NOK	9,0345	9,5238	9,4665	9,5528
JPY	114,97	132,00	131,29	128,15
USD	1,0946	1,1638	1,1576	1,1318

Source : Banque centrale européenne.

En octobre 2018, l'euro s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+ 0,9 %) et s'est déprécié par rapport au yen japonais (– 2,4 %) et au dollar américain (– 2,2 %) par rapport à septembre 2018. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,16 par rapport au dollar américain. Comparé au mois d'octobre 2017, l'euro s'est déprécié de 2,9 % par rapport au yen japonais, de 2,2 % par rapport au dollar américain et s'est apprécié de 0,3 % par rapport à la couronne norvégienne.

Figure 48. TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général

Avertissement : Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Commission européenne, 2018
KL-AK-18-009-FR-N
ISSN 2363-409X

Photographies : © Eurofish, World Factbook.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche
B-1049 Bruxelles
Tél. +32 229-50101
E-mail : contact-us@eumofa.eu

Ce rapport a été établi à partir des données EUMOFA et des sources suivantes :

Premières ventes : Commission européenne, FAO.

Consommation : EUROPANEL.

Études de cas : Pêches et océans Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, FAO, EUROFISH Magazine, Conseil européen, CBI.

Faits saillants mondiaux : DG MARE, OPANO, JRC, Office des statistiques de Slovénie.

Contexte macro-économique : EUROSTAT, Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : ARVI, Espagne : MABUX, Banque centrale européenne.

Les données de première vente sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales), selon le système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS) de l'UE.

Dans le cadre de la présente publication, les analyses sont indiquées selon les prix actuels, exprimés en valeur nominale.

L'Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique**, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: www.eumofa.eu/fr.

